



Programme d'Appui aux PME/PMI
et à la Maîtrise des Technologies
d'Information et de Communication (PME II)

REVUE DE PRESSE

Du 30 Juin au 04 Juillet 2013



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne
Palais des expositions Pins Maritimes - Mohammadia - Alger
Tél. : +213 (0) 21 21 00 68 - Fax : +213 (0) 21 21 00 86 - e-mail : contact@algerie-pme2.dz
www.algerie-pme2.dz

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Pour doper les investissements : La Bourse d'Alger va créer sa propre association	P4
Lancé par le ministère de l'Industrie Appel à projets pour 18 filières industrielles	P5
Présentation, hier à Alger, du rapport économique sur l'Afrique 2013 Cap sur l'industrialisation, la croissance et l'emploi	P7
Le ministère de l'Industrie lance un appel à projets industriels de 18 filières pour 2013	P9
Il compte être une plateforme de données Le club économique algérien se met à la disposition du monde économique	P11
Bilan des opérations des CALPIREF pour le 1er trimestre 2013 Le taux d'acceptation a enregistré une baisse significative	P12
PME	
Investissements privés : Cevital en force en Ethiopie	P14
Le management, clé de réussite	P15
Bosh s'installe sur le marché de l'électroménager La concurrence relancée dans le secteur	P16
D'importantes acquisitions sont en cours Cevital investit la Corne de l'Afrique	P17
Filière tomate industrielle : la jonction entre industrie et agriculture s'amorce	P19
Il a ouvert jeudi son premier Show-room GH Multimédia introduit Bosch en Algérie	P20
TIC	
TIC : Sortie de 2 promotions d'inspecteurs principaux et de diplômés de masters	P22
Abdelkader Zenati, GX Com : «La 3G et le e-commerce pour booster l'emploi des jeunes»	P23
Nouveau protocole des objets connectés	P26
FINANCEMENT	
Finances : Le secteur fait son bilan depuis l'indépendance	P27
Saisie-arrêt de comptes courants très graves abus de certaines banques étrangères	P29
Face aux conditions de la Banque d'Algérie sur le transfert des royalties les franchises en mauvaise posture	P31
Finances publiques : Le FMI revoit le code sur la transparence	P34

SOMMAIRE *suite ...*

COOPERATION / INTERNATIONAL	
Tizi-Ouzou : 8 protocoles de partenariat entre des entreprises algériennes et italiennes	P36
Echange de formation des diplomates entre l'Algérie et la France Signature d'un protocole de coopération	P37
Algérie-Nigeria : Les opportunités d'exportation au menu	P38
Coopération : L'Algérie et l'Ethiopie veulent mieux faire	P40
Algérie-Portugal : Un partenariat stratégique et complémentaire	P42
Entreprises algériennes et italiennes : Signature demain, de 8 protocoles de partenariat	P43
La Croatie fait son entrée dans l'UE : Un succès de l'intégration européenne	P44
La Croatie adhère à l'Union européenne	P45
Algérie-Croatie : Beaucoup de choses vont changer	P47
Coopération énergétique Algérie-Europe Un accord stratégique pour l'avenir	P49
Production de détergents Protocole d'accord algéro-portugais	P51
Accord avec les Portugais pour produire des détergents	P52
Coopération algéro-française 34 partenariats sont déjà conclus ou potentiels	P53
Des Investisseurs Italiens à Tizi Ouzou 12 protocoles d'accords ont été signés	P54
Relations algéro-françaises Partenariat pour la modernisation de l'administration	P56
EVENEMENTS	
Algérie-UE : Le président de la Commission européenne à Alger	P57
BATIMAT se tiendra du 4 au 8 novembre à Paris : Un Salon au profit des professionnels	P59
Les dix ans de Med-It d'Alger : sous le signe de l'innovation et de la solidarité numérique	P60
INJAZ El-Djazair 2013 :Deuxième compétition annuelle des jeunes entrepreneurs	P62
4e examen global de l'aide pour le commerce Du 8 au 10 juillet : Les chaînes de valeur en question	P63
Djezzy au Salon des TIC	P64

ENVIRONNEMENT DES PME

Support	EL MOUDJAHID	Date	01 Juillet 2013
Titre	Pour doper les investissements : La Bourse d'Alger va créer sa propre association		

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) va créer, cette semaine, l'association de la Bourse d'Alger, appelé à promouvoir le financement de l'investissement a-t-on appris hier auprès de la Commission.

Celui-ci En plus de la COSOB, l'association regroupera des dirigeants d'entreprises cotées à la Bourse d'Alger, des institutions financières et des représentants du patronat, indique-t-on de même source. L'association devrait constituer une force de propositions afin d'améliorer le financement de l'investissement productif à travers le marché financier.

L'association sera lancée conformément aux orientations du ministre des Finances de créer un cadre d'échange et de dialogue entre toutes les parties prenantes du marché financier, a-t-on également précisé. La COSOB négocie par ailleurs un accord avec Paris Europlace, l'organisme représentant les marchés financiers parisiens, pour établir un partenariat entre les deux places boursières dans les domaines de la communication, de la formation des partenaires et des professionnels du marché, a-t-on ajouté de même source. Le partenariat en question a été évoqué au cours d'une visite de travail, effectuée par des représentants de la COSOB et de la Bourse d'Alger au milieu du mois de juin en France.

Durant cette visite, les membres de la délégation algérienne ont rencontré des représentants d'Euronext Paris avec lesquels ils ont abordé les moyens de définir une coopération avec la Bourse d'Alger. Cette délégation a également rencontré des représentants de l'Autorité française des marchés financiers (AMF) et de Paris Europlace.

Le marché boursier algérien compte seulement deux titres publics (El Aurassi et Sidal) et deux autres titres privés (Alliance Assurances et NCA Rouiba), pour une capitalisation boursière qui n'a pas dépassé 13,3 milliards de DA (180 millions de dollars) en 2012.

Publié dans : Cosob

Support	LA TRIBUNE	Date	01 Juillet 2013
Titre	Lancé par le ministère de l'Industrie Appel à projets pour 18 filières industrielles		

Dix-huit filières industrielles sont concernées par un appel à projets industriels lancé par le ministère de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement.



Le document, publié hier dans la presse nationale, précise que cet appel rentre dans le cadre de «la nouvelle ambition industrielle et technologique». Il «s'adresse à tout opérateur économique (national ou étranger) ou porteur de projet (public ou privé), dont l'objectif est de réaliser sur le territoire national un projet industriel ou de soutien à une filière, seul ou en partenariat». Le ministère ajoute que «l'appel à projets 2013 reste ouvert jusqu'au 31 décembre 2013». Cette démarche a pour but, selon le département de Cherif Rahmani, de promouvoir l'investissement dans les filières stratégiques et d'accélérer la réalisation des projets concourant à la relance et au développement de la production et à la compétitivité des filières stratégiques.

Il vise aussi «une meilleure définition et un recadrage des dispositifs d'aide existants pour appuyer la mise en œuvre d'une politique de développement industriel et de la promotion des investissements». Les porteurs de projets pourront déposer leurs propositions sur les sites web du ministère et de l'Andpme. Pour la nature des projets, le document souligne que tout projet industriel tels que la réalisation d'un nouveau projet, le développement de nouvelles gammes de produits, ou la modernisation de l'outil de production, pourrait être proposé.

Le soutien aux différentes filières, notamment les plateformes de services communs et unités industrielles (de conception, de production, d'essai, technique,...), pourrait être également soumis au ministère. De leur côté, les pouvoirs publics apporteront l'aide appropriée en fonction des projets et des filières. Ainsi les aides et soutiens peuvent concerner l'aspect financement, le foncier, des allègements fiscaux, et des exonérations des charges sociales. Les porteurs de projets peuvent également bénéficier de l'aide au conseil à travers la prise en charge des prestations d'expertise liées à la maturation du projet, la conduite d'études de faisabilité et de rentabilité du projet, l'élaboration du business plan, la conception, le prototypage et les procédés industriels, l'élaboration et l'exécution du plan marketing ainsi que la rédaction du brevet et sa protection.

Quant à la sélection des projets, trois instruments ont été mis en place dans le cadre de l'appel pour l'évaluation des projets, l'accompagnement des investisseurs et le suivi de la réalisation des projets. Il s'agit d'une commission d'évaluation et de sélection des projets mise en place au niveau du ministère de l'Industrie, une plateforme d'appui et d'accompagnement, laquelle sera un instrument opérationnel de facilitation, de soutien et de suivi des promoteurs dont les projets ont été retenus. Elle comprendra aussi un point focal de suivi opérationnel. Ce dernier

aura pour vocation de suivre l'avancement du projet, notamment l'implication des partenaires et des financeurs, et d'assurer une bonne circulation de l'information entre ses membres.

Signalons enfin que parmi les filières retenues dans le cadre de cet appel figurent les textiles et habillement, bois et industrie du meuble, produits sidérurgiques et métallurgiques, liants hydrauliques et matériaux de construction et du logement, produits électriques et câblerie, produits électroniques et électroménagers et produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques.

Smail Boughazi

Support	LE MIDI LIBRE	Date	01 Juillet 2013
Titre	Présentation, hier à Alger, du rapport économique sur l'Afrique 2013 Cap sur l'industrialisation, la croissance et l'emploi		

Placé sous le signe de "Tirer le plus grand profit des produits de base africains : Industrialisation pour la croissance, l'emploi et la transformation économique", le rapport économique sur l'Afrique 2013 a été présenté, hier à l'hôtel Hilton, en présence du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des statistiques, Bachir Messaïtfa.

Celui-ci a indiqué que "la présentation de ce rapport devra s'accompagner de solutions pratiques pour trouver une bonne gouvernance économique pour l'Afrique, d'autant plus que les experts et les économistes participant à cette rencontre peuvent y contribuer.

L'essentiel c'est d'accélérer l'industrialisation du continent en accomplissant des efforts pour relever le niveau d'intégration africain au niveau mondial». Il a précisé que lors des réunions d'Abidjan et d'Adis Abéba, il était surtout question de concocter une stratégie de gestion des ressources naturelles et des matières premières, notamment les énergies, le bois, les minéraux et les ressources humaines.

"L'important, c'est d'approfondir la vision de l'Afrique pour l'horizon 2065 en tenant compte des considérations démographiques. Mais, il reste beaucoup de travail à faire concernant la méthode de croissance en fonction des opportunités économiques et des potentialités existantes, sachant que l'économie mondiale a subi des mutations profondes avec l'émergence d'un nouveau mode de croissance".

A ce titre, il a indiqué que "l'Algérie possède des opportunités permettant de suivre une politique économique efficace et se propulser au niveau de la croissance mondiale, sachant que les ressources financières sont là pour engager une diversification de l'économie.

L'agriculture est un vecteur créateur de richesses en améliorant la sécurité alimentaire tout en réduisant les importations et en freinant la dépendance vis à vis des hydrocarbures». Messaïtfa ajoute que "cette confiance traduit notre intérêt pour répondre aux besoins en matière d'industrialisation, de croissance économique, de création d'emploi et de transformation économique de l'Afrique".

Le chef de Bureau Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique, organisme dépendant des Nations unies, Nassim Oulmane, a disséqué ce rapport annuel soulignant qu'"après deux décennies de quasi-stagnation, la croissance de l'Afrique s'est sensiblement améliorée depuis le début du XXIe siècle. Depuis l'année 2000, le continent connaît une envolée plongée des cours des produits de base et une croissance soutenue.

Quoique celle-ci ait ralenti, régressant d'une moyenne de 5,6% entre 2002 et 2008 à 2,2% en 2009 (sous l'effet de la crise financière mondiale et de la flambée des prix des produits alimentaires et des combustibles), l'Afrique a rapidement regagné le terrain perdu, enregistrant un taux de croissance de 4,6% en 2010".

Il ajoute également que la croissance du continent a de nouveau fléchi en 2011 en raison de la transition politique en Afrique du Nord, mais a fortement rebondi encore une fois pour atteindre 5% en 2012, en dépit de la récession économique mondiale et des incertitudes.

S'interrogeant sur la méthode de tirer l'Afrique de la marginalisation dans l'économie mondiale et réaliser une performance économique inclusive, le présentateur de ce rapport a indiqué que "la stratégie consiste, notamment, à soutenir qu'une réponse réside dans les politiques industrielles efficaces et l'industrialisation fondée sur les produits de base, de même que le renforcement des liens industriels avec le secteur des produits de base".

Autrement dit, il s'agit, selon lui, de "en plus d'offrir des avantages comparatifs à moyen et long termes, l'industrialisation fondée sur les produits de base peut, avec des politiques industrielles pertinentes, servir de tremplin pour une diversification à long terme et la compétitivité de nouveaux secteurs autres que ceux des matières premières dans les pays africains riches en produits de base". Afin de rendre les différentes politiques d'industrialisation cohérentes et pragmatiques et accélérer le taux de croissance et son corollaire la création d'emplois et de richesses, un certain nombre de recommandations doivent être mis en œuvre.

Il s'agit, en fait, d'"établir des liens commerciaux et demeurer dans les chaînes de valeur mondiales qui sont essentiels, mais nécessitant un investissement et un appui systématiques", selon les concepteurs de ce rapport économique sur l'Afrique 2013. Aussi, il est question de mettre en adéquation les marchés régionaux pouvant offrir plus de perspectives que les marchés traditionnels en précisant que les accords commerciaux industrialisés partenaires traditionnels et les pays émergents sont importants pour pénétrer de nouveaux marchés.

Amar Aouimer

Support	APS	Date	02 Juillet 2013
Titre	Le ministère de l'Industrie lance un appel à projets industriels de 18 filières pour 2013		

Un appel à projets industriels pour dix huit filières au titre de l'année 2013 a été lancé lundi par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement



Le ministère lance "un appel à projets industriels pour l'année 2013 pour dix-huit filières industrielles visant la relance de la production nationale et le développement de l'investissement", indique une annonce publiée par la presse nationale.

Les objectifs visés par cet appel sont "l'intégration des filières industrielles, l'augmentation et la diversification de la production nationale, la création de l'emploi ainsi que la capture et la localisation de la valeur ajoutée des filières sur lesquelles l'Algérie peut être compétitive", précise le ministère.

Cet appel s'adresse "à tout opérateur économique (national ou étranger) ou porteur de projets (public ou privé), ambitionnant de réaliser sur le territoire national une activité industrielle ou un projet de soutien à une filière, seul ou en partenariat".

Ces projets doivent viser soit un projet industriel ou un projet de soutien à une filière, souligne l'annonce.

Concernant le projet industriel, les conditions mentionnées sur "l'appel à projets industriels 2013" sont la réalisation d'un nouveau projet, le développement de nouvelles gammes de produits et la modernisation de l'outil de production.

Quant au projet de soutien à une filière, le ministère exige la réalisation "de plates-formes de services communs (plateformes logistiques, d'achat,..), des unités industrielles de conception, de production, d'essai,...partagées, ainsi que des pools d'expertises de métiers..)".

L'appel accorde "une grande importance aux critères d'équilibre et d'équité territoriaux avec un soutien pour l'option Hauts-Plateaux et Sud", précise l'annonce.

Les dix-huit filières industrielles ciblées "embrassant un large spectre de l'activité industrielle" sont le textile et habillement, les cuirs et produits dérivés, le bois et l'industrie du meuble, les produits sidérurgiques et métallurgique, les liants hydrauliques et matériaux de construction et du logement, les produits électriques et câbles ainsi que les produits électroniques et électroménagers.

Les filières qui sont également concernées sont les produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, la pétrochimie et la chimie industrielle, l'aéronautique, la mécanique et l'automobile, l'industrie numérique et les technologies avancées.

A cela s'ajoute la construction et réparation navales, l'Industrie agroalimentaire, celle des systèmes de transport, la ville durable, le traitement de l'Eau et dessalement.

Une plateforme d'appui et d'accompagnement comprenant des représentants du ministère de l'Industrie, des organisations patronales, du partenaire social et d'autres institutions dédiées à l'investissement "est mise en place afin d'apporter aux promoteurs des projets les facilitations nécessaires à leur aboutissement et ce, conformément à un cahier des charges".

L'appel à projets 2013 reste ouvert jusqu'au 31 décembre 2013, selon l'annonce.

Support	LE SOIR D'ALGERIE	Date	03 Juillet 2013
Titre	Il compte être une plateforme de données Le club économique algérien se met à la disposition du monde économique		

L'Algérie compte 700 000 PME/PMI et 200 000 TPE (toute petite entreprise). Le problème, estime le Club économique algérien, c'est que « nous ne savons pas qui produit quoi et qui fait quoi ? ». Une problématique pour laquelle le Club tentera de porter des réponses.

Agréé depuis 2004, le Club économique algérien rebondit après « une traversée du désert ».

Le club qui se démarque de toute couleur partisane rassure ne pas vouloir faire de la concurrence à « qui que ce soit ». Son objectif : contribuer à l'amélioration du climat économique en Algérie. Comment ? Semmari Abdelkader, ancien ministre de la PME/PMI et actuel président du Club a expliqué, hier, lors d'une conférence de presse que son organisation sera une plateforme de données pour l'ensemble des opérateurs économiques.

« Nous avons plus de 900 000 entreprises qui activent mais nous ne savons pas qui fait quoi, que produisent-elles, et où activent-elles », a souligné l'expert économiste. Ce Club économique mettra à la disposition des chefs d'entreprises un portail d'informations. « L'absence d'information fait que nous importons des matières premières et des produits alors qu'ils sont produits chez nous », a souligné M. Semmari. « Une faille » que le Club économique algérien est bien décidé à réparer. « Notre travail n'est pas facile mais nous sommes préparés pour relever tous les obstacles afin d'améliorer le climat économique », a déclaré le président de cette organisation sociale qui dit devoir avoir à faire en premier lieu aux problèmes chroniques du secteur, à savoir le foncier, le financement et la lourdeur administrative.

M. Semmari qui dit que le développement économique est une priorité estime que les pouvoirs publics ne doivent pas s'impliquer dans les choix d'activités des opérateurs économiques. « Pourquoi interdire à un opérateur d'investir dans un secteur sous prétexte qu'il est saturé. C'est la concurrence qui doit sanctionner et non l'administration », a souligné l'économiste qui dénonce l'absence de main-d'œuvre qualifiée et de communication entre l'administration et les chefs d'entreprises.

Le Club économique algérien se propose d'être un lien entre les experts économiques et les chefs d'entreprises et aussi un espace d'échange d'expériences et d'idées.

Le club qui se qualifie comme une force de propositions se positionne comme étant une interface de liaison entre les pouvoirs publics et le monde des entreprises. Selon le président du club, sur les 700 000 PME/PMI existantes, moins de 10% seulement ont adhéré dans les organisations patronales.

Le Club appelle les chefs d'entreprises à y adhérer car il compte être leur accompagnateur.

Salima Akkouche

Support	LIBERTE	Date	30 Juin 2013
Titre	Bilan des opérations des CALPIREF pour le 1er trimestre 2013 Le taux d'acceptation a enregistré une baisse significative		

Le bilan des opérations des Calpiref pour le 1er trimestre 2013, publié sur le site de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref), fait ressortir une tendance à la hausse des dossiers traités. "Cela laisse à penser à un dispositif ayant atteint sa vitesse de croisière", estime l'agence. Le rapport indique que durant le 1er trimestre 2013, les Calpiref ont tenu 52 sessions dans 34 wilayas. Elles ont permis de traiter 2 429 dossiers.

Ce volume de dossiers examinés enregistre une nette progression de 81% par rapport au 1er trimestre 2012 avec 1 344 dossiers. Le nombre de dossiers acceptés est de 927, en augmentation de près de 4% par rapport à 2012. Par contre, le taux d'acceptation a enregistré une baisse significative avec 38% contre 66% pour le 1er trimestre 2012. "Le taux de rejet peut dénoter parfois des situations de saturation des espaces", explique l'Aniref. Les secteurs industriels et des services dominant la structure des activités des dossiers éligibles à l'acquisition du foncier économique. Les dossiers industriels sont en augmentation par rapport à 2012. Les dossiers de demande de foncier à des fins de projets d'investissement industriel, représentent 50% du total des dossiers traités.

Les dossiers acceptés ont atteint le nombre de 502, soit un taux d'acceptation de 41%. Ils sont en forte augmentation par rapport au 1er trimestre 2012 avec 547 dossiers. Les dossiers rejetés ont atteint 532, représentant 44% du total des dossiers traités, contre 123 dossiers rejetés au 1er trimestre 2012. Les zones d'activité dominant l'orientation des demandes des investisseurs. Les projets déposés sont, en effet, orientés vers du foncier situé en zone d'activité pour 33% contre 47% en 2012 et en zone industrielle pour 6% contre 18% en 2012. Des concessions sont aussi effectuées en zones urbaines et en zones rurales, elles représentent près de 29% contre 30% en 2012.

Les parcs industriels en projet d'aménagement par l'Aniref font leur apparition comme lieu d'implantation des nouvelles concessions. Au Nord, la wilaya de Mila se distingue par le niveau de dossiers traités, avec 68% du total. Les taux d'acceptation varient selon les wilayas mais demeurent globalement peu élevés (22%). Hors wilaya de Mila, le taux de satisfaction des demandes en foncier industriel est de l'ordre de 60%. Dans les Hauts-Plateaux, les wilayas d'Oum El-Bouaghi et de Tébessa se sont également distinguées par le nombre de dossiers traités avec respectivement 179 dossiers, soit 32% du total de la région pour la première et 147 dossiers, soit 26% du total de la région pour la seconde. Le taux d'acceptation moyen dans les wilayas des Hauts-Plateaux a atteint 59%. Hors wilaya d'Oum El-Bouaghi, ce taux est estimé à 77%. Comparé aux wilayas du Nord, ce taux est nettement supérieur au regard de la tension moins exacerbée en foncier dans ces régions.

Les wilayas du Sud se distinguent par la faiblesse du nombre de dossiers traités. Les taux d'acceptation sont relativement élevés. Selon l'Aniref, la structure industrielle des dossiers traités est diversifiée. Les industries manufacturières (textile, cuir, bois, papier), d'habitude peu représentées, occupent une part significative.

Les branches des Industries agroalimentaires et des Industries textiles dominent la structure des dossiers traités. Le bilan indique que les dossiers industriels traités par les différents Calpiref projettent des investissements de l'ordre de 206 milliards de DA. Les dossiers acceptés proposent un montant d'investissement de l'ordre de 84 milliards de DA. L'écart est de l'ordre de 122 milliards de DA, soit 59% des montants proposés. Les investissements industriels projetés prévoient des créations d'emplois de l'ordre de 50 130 postes pour les dossiers traités et 20 500 postes pour les dossiers acceptés, soit un écart de l'ordre de 59%.

Meziane Rabhi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	01 Juillet 2013
Titre	Investissements privés : Cevital en force en Ethiopie		

La Nous apprenons de sources diplomatiques que dans le cadre du développement de la coopération économique et de la promotion des investissements entre l'Algérie et l'Ethiopie, le groupe Cevital a obtenu la part du lion.

«Le groupe Cevital s'est engagé à développer un important réseau d'activité dans le cadre du partenariat stratégique par la promotion de l'investissement», nous a affirmé hier un diplomate. Issad Rabrab prévoit, selon lui, d'engager son groupe en Ethiopie en lançant «des projets d'investissements très lourds.»

Ghania Oukazi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	01 Juillet 2013
Titre	Le management, clé de réussite		

Le complexe du groupe SIM, situé en plein centre de la ville de Blida, était dernièrement, le théâtre de deux évènements majeurs : d'une part, l'inauguration d'une salle de conférences, la première du genre à avoir été réalisée par un industriel, démontrant ainsi une autre dimension de certains industriels algériens qui ont compris l'importance de la science et du savoir dans la vie des nations et d'autre part la présentation des réalisations d'élèves de l'INSIM. Liés dans le savoir et la science, ces deux évènements ont aussi permis au P-DG du groupe SIM, M. Abdelkader Tayeb Ezzeraïmi et à un économiste de renom et enseignant universitaire, le Pr Rachid Boudjemâa, de faire profiter les invités et les étudiants de leurs expériences et de leur savoir.

Pour ce qui est de la salle de conférences, nous pouvons dire qu'elle vient à point nommé combler un vide ressenti durement par les intellectuels, les scientifiques, les hommes d'affaires et tous ceux qui doivent se rassembler dans un lieu calme et pourvu de toutes les commodités pour discuter de sujets très importants. Avec ses 250 places, sa sono performante, ses moyens modernes, les commodités dont elle dispose et, surtout, sa position en plein centre-ville, tombe à points. Et si la première manifestation qui y a été tenue a eu pour acteurs des scientifiques apportant un mieux à l'économie nationale, cela ne démontre que mieux la nécessité de pareille structure dans une ville comme Blida connue pour son tissu industriel très étoffé.

D'ailleurs lors de son allocution, et après avoir rappelé succinctement l'historique de la création du groupe SIM depuis qu'il n'était qu'une petite entreprise familiale versée dans la semoulerie, obligée de se battre contre une multitude d'entreprises étatiques (ERAD) et d'importateurs de pâtes alimentaires, jusqu'à ce qu'il devienne 'le' grand groupe avec lequel tout le monde doit compter, le P-DG de SIM a exhorté les étudiants à profiter de la présence de grands professeurs et spécialistes en management et en marketing, durant leurs études pour apprendre le maximum. «Vous investissez de grands efforts pour maîtriser les techniques de gestion les plus évoluées, profitez-en pour vous attaquer aux dures réalités du terrain. Vous êtes maintenant les acteurs de la performance, donc faites bouger les choses, soyez agressifs, vous vous rendrez service à vous-mêmes et à toute la nation » leur a-t-il rappelé.

Et c'est grâce aux idées innovantes, au management du P-DG, au travail sans relâche, à l'application de règles strictes propres à l'industrie que M. Abdelkader Tayeb Ezzraïmi, a réussi à hisser son entreprise vers le firmament et l'imposer comme exemple pour tous, en particulier aux étudiants de l'INSIM qui se sont spécialisés en management et en gestion d'entreprises. D'ailleurs plusieurs groupes d'entre eux ont présenté des simulations d'études pour la création d'entreprises, de marketing et de promotion de produits par lesquelles ils ont démontré une grande maîtrise dans ce genre de travail, ce qui les place dans les conditions adéquates leur permettant de travailler dans de grandes entreprises ou de créer les leurs.

Tahar Mansour

Support	EL WATAN	Date	02 Juillet 2013
Titre	Bosh s'installe sur le marché de l'électroménager La concurrence relancée dans le secteur		

L'ouverture économique a induit une segmentation du marché de l'électroménager.



En effet, ce phénomène commence à devenir apparent puisqu'il y a apparition de produits à des qualités très diverses. Toutefois, la croissance démographique, combinée à une amélioration du niveau de vie, ne fera qu'accroître les besoins en articles indispensables au fonctionnement des ménages. Le consommateur a tendance à vouloir plus de confort et il tient compte du cycle de vie du produit. L'électroménager, grâce à la complémentarité public/privé, est à l'évidence la filière la plus efficiente dans la satisfaction des besoins du marché national. C'est aussi celle qui subit le plus gros impact du marché informel, ce qui la fragilise. Prenant en considération tous ces facteurs, GH Multimédia, filiale du Groupe Hasnaoui, leader algérien établi depuis 1964 et axé sur trois domaines (distribution, industrie et services), a scellé un partenariat stratégique avec Bosch. Il s'est concrétisé dans un premier temps avec l'ouverture, jeudi dernier, du premier showroom Bosch à Sidi Yahia (Alger).

Le consommateur algérien pourra ainsi acheter des produits «authentiques, pratiques et ergonomiques», selon un communiqué de presse. L'objectif est de faire connaître la marque et surtout les atouts que présentent ces produits en comparaison à d'autres concurrents. Yacine Khellaf, directeur de GH Multimédia, a dévoilé son arme secrète lors de l'inauguration de l'espace : «Nous allons chez le consommateur pour une réparation, une livraison et une hot line sera disponible pour toute aide ainsi qu'un site web pour expliquer les manières d'utilisation des produits. Des espaces pour des sessions de formation ont été prévus pour les consommateurs.» Son plan de bataille prévoit un mélange de services qui dépassent le fait de ramener le produit pour le réparer. Une manière de se démarquer et grignoter petit à petit des parts de marché.

Selon les spécialistes, le consommateur est arrivé à un degré d'éducation par rapport à la décision d'achat qui démontre un éveil et une lucidité qui obligent les fournisseurs à assurer un degré de service après-vente très élevé. Entreprise de dimension mondiale, Bosch Siemens Holding (BSH) mise sur une expansion stratégique de son activité sur les marchés de croissance. C'est dans ce contexte qu'elle s'est rapprochée du marché algérien avec trois priorités : qualité et degré d'innovation des produits, confiance du consommateur et protection de l'environnement. La concurrence se fera autour d'une marque forte, un produit à fort degré d'innovation et un service après-vente qualifié.

Kamel Benelkadi

Support	EL WATAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	D'importantes acquisitions sont en cours Cevital investit la Corne de l'Afrique		

Le marché du Moyen-Orient est en ligne de mire. Djibouti se dit disposé à concéder au groupe Cevital l'exploitation de terres.

Cevital connaît un regain d'intérêt à l'international. Le groupe d'Issad Rebrab négocie actuellement plusieurs projets dans les pays de la Corne de l'Afrique, dont Djibouti, l'Ethiopie et le Soudan. Cevital veut rééditer sa prouesse algérienne au niveau de cette région. La Corne de l'Afrique devra servir aussi de porte d'accès pour Cevital au marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa). Plus de 400 millions de consommateurs au compteur. Le marché du Moyen-Orient est également en ligne de mire. L'amont agricole de Cevital au niveau de ces pays constituera une source d'approvisionnement de ses unités agroalimentaires algériennes. Ainsi, le groupe d'Issad Rebrab veut faire d'une pierre plusieurs coups. Pour accomplir ses projets, Cevital disposera de plusieurs terres acquises par concession au Soudan, en Ethiopie et à Djibouti, voire d'une palette d'avantages offerte par les gouvernements de ces pays.

Le ministre djiboutien de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Eau et de la Pêche, Mohamed Ahmed Awaleh, qui vient de visiter les différentes filiales du groupe Cevital en Algérie, s'est dit «impressionné» par la grandeur et la maîtrise technologiques, tant au niveau du complexe agroalimentaire à Béjaïa qu'au niveau de l'unité de production de verre plat Mediterranean Float Glass (MFG) de Larbaâ (Blida). Mohamed Ahmed Awaleh, dépêché par le président de Djibouti pour faire aboutir les négociations autour des projets de Cevital dans son pays, a enfilé, par la même occasion, le costume «d'ambassadeur» de l'Ethiopie et du Soudan, compte tenu, dit-il, des relations privilégiées qu'entretiennent les trois pays. En termes plus simples, Mohamed Ahmed Awaleh est venu négocier l'implantation de Cevital au niveau des trois pays de la Corne de l'Afrique.

Il n'hésite pas d'ailleurs à retracer la nouvelle cartographie des ambitions de Cevital au niveau de ces trois pays. A Djibouti d'abord, où plusieurs avantages lui sont attribués, Cevital vient d'acquérir deux navires de pêche afin de mettre à exécution des permis d'exploitation sur les côtes djiboutiennes et somaliennes, réputées richement poissonneuses.

«Nous allons faire bénéficier à Cevital la garantie de la Banque centrale de Djibouti pour l'accès au financement et au mouvement de capitaux. En cas de conversion de monnaies, nous mettons au profit de Cevital un taux fixe», souligne le ministre djiboutien lors d'une rencontre, lundi soir, avec la presse. Djibouti offre à Cevital un autre atout pour l'essor de son commerce, mais non des moindres ; la logistique qu'offre la cité maritime de Djibouti est mise au profit du groupe d'Issad Rebrab, le méga-terminal vraquier, dont l'inauguration est prévue le 22 septembre prochain, ainsi que le futur port animalier. Au Soudan et en Ethiopie, le gouvernement djiboutien dispose de près de 10 000 hectares de terres fertiles irrigables (4200 au Soudan et 5000 en Ethiopie).

Djibouti se dit disposé à concéder au groupe Cevital l'exploitation de ces terres. Plusieurs projets dans le domaine de la céréaliculture, la production de graines oléagineuses ainsi que l'implantation de la canne à sucre sont à l'étude. Au Soudan également, le groupe d'Issad Rebrab a soumissionné pour l'acquisition de quatre unités sucrières. Le rachat est en bonne voie, puisque Cevital était la seule entreprise soumissionnaire. L'ambition du groupe d'Issad Rebrab à l'international poursuit ainsi bien son petit bonhomme de chemin. Cevital vient de plier les gaules quant à l'acquisition d'Oxxo et Michelin Algérie.

Ali Titouche

Support	EL WATAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	Filière tomate industrielle : la jonction entre industrie et agriculture s'amorce		

La production de tomate industrielle a atteint 9 millions de quintaux en 2012.

Terrassée par une crise qui a conduit, il y a quelques années, les transformateurs à mettre la clé sous le paillason, la filière algérienne de la tomate industrielle semble aujourd'hui reprendre des forces. Au-delà des performances réalisées dans la production qui a atteint 9 millions de quintaux en 2012, contre 7,7 millions de quintaux en 2011, les rendements obtenus à l'hectare ne cessent, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, de connaître des améliorations significatives. Lors d'une visite effectuée, lundi dernier, à Guelma, fief de la tomate industrielle en Algérie, le ministre de l'Agriculture, Rachid Benaïssa, n'a pas manqué de mettre en exergue les progressions enregistrées dans les rendements. Alors qu'ils n'étaient que de 200 quintaux à l'hectare en 2007, ces derniers ont grimpé à 600 quintaux/ha en 2012, voire 1000 quintaux par endroits.

Mais le plus important dans tout cela, c'est «l'introduction progressive de la mécanisation et l'amorce d'une jonction, de plus en plus perceptible, entre deux sphères économiques, en l'occurrence l'agriculture et l'industrie de la transformation», ont relevé des experts.

L'initiative lancée par le groupe agroalimentaire Amor Benamor en est un exemple édifiant. Le groupe industriel, à travers sa société de conserverie, a signé, lundi, des accords avec des producteurs de tomate industrielle de la région portant sur l'acquisition au profit des fellahs de machines récolteuses, en contrepartie de la récupération des récoltes de tomates pour les besoins de transformation, et ce, durant 3 ou 5 années au-delà desquelles la machine récolteuse devient le bien de l'agriculteur. Il s'agit de récolteuses, planteuses et remorques spécifiques aux travaux des champs de tomate industrielle, d'une valeur de près de 17 millions de dinars, nous a-t-on précisé.

Renforcer le lien entre l'industrie et l'agriculture

Le groupe Benamor, qui se dit prêt à élargir cette opération à l'avantage d'autres cultivateurs, appelle les industriels installés dans la région, mais aussi ceux des autres wilayas du pays, à suivre cet exemple pour «renforcer les liens entre l'industrie de la transformation et l'agriculture qui se tissent progressivement grâce au soutien et aux dispositifs mis en place par les pouvoirs publics». Notons que la wilaya de Guelma comptabilise actuellement 746 producteurs de tomate industrielle activant dans 22 communes.

La quantité de tomate destinée à la transformation dans les usines de la wilaya est passée de 870 000 quintaux en 2012, à un million de quintaux au titre de l'actuelle saison. La production, quant à elle, est de pas moins de 2 millions de quintaux, contre 1,9 million de quintaux récoltés, l'année précédente, sur une superficie de 3000 ha.

Selon certains spécialistes, si la cadence de la production continue à ce rythme, la filière pourra prétendre, d'ici deux ans, à satisfaire largement les besoins nationaux.

Lyes Mechti

Support	L'EXPRESSION	Date	30 Juin 2013
Titre	IL A OUVERT JEUDI SON PREMIER SHOWROOM GH Multimédia introduit Bosch en Algérie		

A la même occasion, ce groupe a annoncé l'ouverture prochaine d'une usine de fabrication d'appareils électroménagers pour une marque japonaise.

Apparemment, le groupe Hasnaoui n'arrête pas de nous surprendre avec ses larges investissements afin de subvenir aux besoins du consommateur algérien. En effet, GH Multimédia a ouvert jeudi dernier son premier showroom pour la commercialisation des produits Bosch. La marque Bosch s'efforce d'offrir une qualité et un design intransigeant, aussi bien en matière de normes, que de qualité dans le secteur des appareils électroménagers. Une large gamme de produits associés aux nouvelles technologies permet d'améliorer la qualité de vie.

Les atouts historiques de la marque Bosch, son expérience et sa longue tradition en matière de production et de commercialisation dans plusieurs pays et marchés, vont permettre à Bosch de perpétuer son succès en Algérie, en consolidant sa position avec le meilleur partenaire possible, GH Multimédia. Bosch est en Algérie pour rendre la vie des consommateurs algériens plus confortable, dans un court laps de temps, grâce à ses technologies novatrices, sa qualité légendaire de marketing, sa distribution et son service après-vente unique. Avec l'ouverture de son nouveau showroom à Alger dans le quartier de Sidi Yahia, Bosch apprendra à mieux connaître l'Algérie. Devant un parterre de journalistes, M. Sofiane Hasnaoui vice-président du groupe GH Multimédia précise que leur entreprise est dans le secteur de l'électroménager depuis 1970 où il a édifié à Blida une usine de production de cuisines intégrées, notamment pour les institutions et les collectivités.

Depuis la création de GHM en 2009, le groupe a centré ses efforts pour le développement de la branche électronique et électroménager en devenant le distributeur officiel de Sony en Algérie, «Nous reprenons un métier que nous connaissons parfaitement. Nous avons cherché un meilleur partenaire qui tiendra compte de la proximité de notre clientèle et de notre réseau. Nous l'avons trouvé, c'est Bosch», ajoute-t-il. Dans une première phase, le représentant algérien va faire valoir beaucoup plus la qualité des produits que de tenter de réaliser de gros volumes. L'objectif est de faire connaître la marque et surtout les atouts que présentent ses produits en comparaison à d'autres concurrents.

De son côté, le vice-président de la firme allemande a déclaré que le choix de son partenaire est basé surtout sur le sérieux et sur la qualité du service. «C'est un partenaire fort et bien organisé, disposant d'un très haut degré de performance avec lequel nous avons la même approche du marché algérien», a déclaré Arek Erzurumluoglu, avant d'ajouter que la qualité du showroom l'a convaincu de leur bon choix. Outre la représentation de la totalité de la gamme des produits électroménagers de Bosch, GH multimédia compte innover pour conquérir des parts de marché déjà occupé par d'autres marques locales et étrangères de grande renommée. «En plus de la qualité des produits de Bosch, nous proposons un service après-vente innovant. Nous irons chez le client pour effectuer les réparations chez lui. Nous échangerons le produit en question s'il s'avère être défectueux», affirme Yacine Khellaf.

«Une hotline et un site Web sont également prévus pour assister le consommateur, le conseiller et enregistrer ses doléances», ajoute le DG de GH Multimédia. Selon Arek Erzurumluoglu, la philosophie de Bosch «le service après-vente vient avant la vente». D'où la démarche commune des deux partenaires de vouloir garantir au consommateur algérien les mêmes standards offerts dans le monde.

Hanane ABERKANE

Support	EL MOUDJAHID	Date	03 Juillet 2013
Titre	TIC : Sortie de 2 promotions d'inspecteurs principaux et de diplômés de masters		

Le ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication (TIC), Moussa Benhamadi, a présidé hier à Alger la sortie d'une nouvelle promotion d'inspecteurs principaux de la poste (12 inspecteurs), et d'une promotion de 42 élèves ayant obtenu le diplôme de masters en matière de TIC et management.



Au cours de la cérémonie, le ministre a souligné dans une allocution que la formation continue des cadres de son secteur constitue un "enjeu central" et la "condition essentielle" pour aller de pair avec le développement des TIC.

Par ailleurs, le ministre a appelé à "mettre en œuvre un espace de concertation" entre les enseignants de l'Institut national de la poste et des TIC et les responsables du secteur pour assurer un suivi continu du contenu pédagogique de manière à le rendre en pratique plus compatible avec le secteur.

M. Benhamadi a également promis de mettre un ordinateur à la disposition de chaque élève de l'institut, dès la prochaine rentrée et a assuré que tous les élèves de cette institution seront recrutés dans les structures relevant du ministère des TIC. Le directeur de l'Institut national de la poste et des TIC, Saad Boukers, a appelé de son côté les élèves sortants à assumer leurs responsabilités dans la consolidation et le soutien de l'institut qu'il a qualifié de "réservoir qui a de tout temps fourni des cadres compétents qui occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans le secteur".

Selon le directeur des TIC, l'Institut national de la poste et des TIC figure parmi les instituts pionniers de la formation en la matière, alors que pour ce qui est de la poste, il est considéré comme l'unique en son genre à l'échelle nationale et répond aux besoins du secteur.

Publié dans : TIC, Moussa Benhamadi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	Abdelkader Zenati, GX Com : «La 3G et le e-commerce pour booster l'emploi des jeunes»		

Abdelkader Zenati, responsable du marketing et de la communication à GX Communication, estime que la 3G permettra de développer le e-commerce et d'élargir le champ d'activité des jeunes qui pourront vendre sur Internet à partir de chez eux.

C'est bien mieux, selon lui, que de construire une centaine de locaux commerciaux par commune "dans des endroits que personne ne visitera". Entretien .GX Communication s'est spécialisée dans la création de sites de e-commerce et autres plateformes de mises en relations professionnelles. Racontez-nous un peu le début de ces projets.

A. Zenati : GC Communication ne s'est pas spécialisée uniquement dans la création des sites de e-commerce, elle est en mesure de créer tous genre de catégories de sites web, en particulier des sites dynamiques d'entreprises. Nous avons voulu mettre à la disposition des commerçants des boutiques virtuelles prêtes à l'emploi pour stimuler le commerce en ligne, parce qu'un site web personnel dédié au e-commerce coûte très cher. Cela empêcherait les commerçants de s'initier aux nouvelles technologies. La stratégie que nous avons adoptée rend possible la mutation du commerce traditionnel vers le commerce numérique. Il s'agit d'une plateforme d'applications dynamiques partagées par des dizaines, voire des centaines de commerçants. Nous avons la même approche pour les professionnels de la santé. Les Médecins prennent un abonnement au site web www.docdz.com, nous leur fournissons un logiciel gratuit de gestion de cabinet médical et de rendez-vous avec les patients. Le logiciel en question fonctionne online et offline. Le médecin trouve toutes les applications nécessaires pour la gestion de son cabinet (Agendas, gestion financière, planning de RDV, chat en direct avec tous les médecins et professeurs abonnées au [docdz.com](http://www.docdz.com), et la confirmation de RDV par SMS aux patients). Cela va vraiment améliorer le quotidien des malades qui font des dizaines de kms juste pour prendre un RDV. Tout cela est possible, il faut juste que nos médecins fassent en sorte que ce projet prenne vie dans leurs cabinets médicaux.

Ces sites sont-ils hébergés en Algérie ?

Tous nos sites sont hébergés au Etats Unis à Houston au Texas. Il faut une bande passante importante pour qu'un nombre important d'internautes puissent se connecter en même temps. Cela n'est pas possible en Algérie vu l'absence de la fibre optique.

Depuis le lancement du Centre commercial en ligne www.le213.com quelle a été l'évolution des visites des internautes DZ ? Y a-t-il eu des commandes ? Pensez-vous qu'il y a un intérêt pour les sites marchands en Algérie ?

Au départ c'était très difficile de se faire un chemin dans une marée de sites mis en ligne. Mais en tant que professionnels nous connaissons les ficelles qui ont rendu nos pages web visibles. Après il fallait convaincre les commerçants de prendre part au projet. Effectivement, il y a eu des commandes timides au début, mais elles s'améliorent de jour en jour. Pour ce qui est de l'intérêt, tout dépendra de la volonté de nos dirigeants. Si la 3G prend place dans le paysage des TIC en Algérie, forcément le taux d'intégration domestique à l'Internet s'accroîtra. Cela incitera les commerçants à élargir leur clientèle. Le gouvernement doit

également disposer de cette technologie. Il y a quelques années, on a ordonné la construction d'une centaine de commerces par commune pour les jeunes. Les maires les ont construits dans des endroits où personne ne pourra se déplacer. Pourquoi ne pas utiliser le e-commerce comme alternative ? Les jeunes pourront vendre leurs produits à partir de chez eux.

Quels sont les produits les plus commandés ?

Généralement les produits d'une valeur inférieure à 2000 DA. Pour le reste, les usagers font la commande sans engagement d'achat. Ils préfèrent aller toucher le produit et l'essayer sur place.

Comment sont payées les commandes ?

Il y a 3 modes de paiement : espèces, virement et paiement en ligne. Ce dernier est lié à une plateforme de bon d'achat en en ligne, conçu par un partenaire indépendant.

En quoi consiste le site "edinars.net" ? Est-il un support de "www.le213.com" ?

Non www.edinars.net n'est pas un support de www.le213.com, c'est une entité indépendante de GX communication.

Brièvement, c'est quoi "www.docdz.com" ? Quel est le nombre de praticiens qui sont liés à cette plateforme ? Quel est le mode de rémunération ?

C'est un concept inédit pour les médecins. C'est la transmutation de nos praticiens dans le domaine de la gestion des patients et la rapidité de transmissions des expériences entre médecins qui ne se connaissent même pas. Imaginez un généraliste face à un cas qu'il n'arrive pas à diagnostiquer. Il peut prendre l'avis d'un professeur spécialiste dans le domaine qui est lui aussi en ligne. C'est un service qui va améliorer énormément la santé dans notre pays. Pour le nombre de praticiens inscrits, il est encore dans le stade du lancement, justement nous comptons amplement sur l'espace que vous nous accorder pour le vulgariser. Pour ce qui est du dernier volet de votre question, il s'agit d'un abonnement forfaitaire très abordable pour les praticiens, alors que les patients ne payeront absolument rien.

Des soucis de cyberattaques sur vos sites Web ?

Tous les sites web sont vulnérables à la cybercriminalité. Fort heureusement, en Algérie, ce genre de fléau n'existe pas. Il faudrait être instruit pour hacker un site web. Hors la classe instruite algérienne est loin d'être scélérate.

Avez-vous développé des applications mobiles pour l'ensemble de vos plateformes ?

Nous comptons le faire, nous ne sommes pas pressés vu l'absence de la 3G mobile, de toute manière il faudra passer par là.

A partir du 2 juillet 2013 tous vos sites seront regroupés dans un seul serveur ? Pourquoi ce choix ? Où sera hébergé ce serveur ?

Avant de répondre à votre question, nous avons un site web que nous n'avons pas encore abordé son contenu. Il s'agit de www.car213.com. Ce site est dédié aux professionnels de l'automobile. Il est unique dans son genre en Algérie. Son principal atout est l'accessibilité de l'internaute à tous les showrooms de toutes les marques dans un même espace et comparer entre les véhicules. La comparaison se fait impérativement dans le même segment. En ce qui

concerne votre question, nous avons d'abord augmenté le volume du serveur pour pouvoir regrouper les membres dans une même table de données.

Cela permettra aux internautes de se connecter une seule fois pour naviguer dynamiquement entre les différents sites qui nous appartiennent, comme c'est le cas chez Google une fois l'internaute est connecté à Gmail, il pourra utiliser les différents services proposés (YouTube, Blogger, Google+ etc...) ? Le nombre important de nos membres nous a poussé à leur faciliter l'interconnexion entre nos différents sites. Et pour pouvoir le faire, il fallait augmenter le volume et changer la base de données de tous nos sites. Cela va permettre aux utilisateurs d'accéder facilement à tous nos contenus et toutes nos pages web. Pour l'hébergement nous avons gardé le même hébergeur, la fiabilité, la sécurité de nos données mise en place par cet hébergeur nous inspire confiance et nous incite à la continuité. Je vous annonce également que nous avons sept autres sites web en cours de construction que nous comptant mettre en ligne vers le mois d'octobre 2013.

Abdelkader Zahar

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	Nouveau protocole des objets connectés		

Considéré comme la nouvelle norme à l'origine de la collecte des données issues des millions de systèmes connectés à Internet, le protocole MQTT (Message Queuing Telemetry Transport) est devenu à la messagerie électronique des objets ce qu'est le protocole SMTP au courrier électronique. Les avis des spécialistes en architecture des réseaux se prolongent sur cette nouveauté.

Elle a été fondée, il y'a deux ans par IBM et Euro Tech, autour de la philosophie des communications à faible bande passante, et à faible puissance. Ce protocole a été défini par L'Oasis (Organization for the Advancement of Structured Information Standards), un consortium mondial qui travaille sur la standardisation des formats de fichiers ouverts basés notamment sur XML. Il est le seul standard capable de faire communiquer entre eux des systèmes embarqués. Les entreprises n'auront que cette alternative pour développer des applications des surveillance, filtrage et collecte de données, destinées à l'Internet des Objets, un concept qui se base sur l'usage croissant des processeurs embarqués, connectés au réseau. La voiture connectée en est le meilleur exemple.

Grâce au protocole MQTT et à ses microprocesseurs embarqués, elle sera capable de fournir à son conducteur, localement ou à distance, des informations précieuses sur son état et son fonctionnement. Mieux encore, selon IMS Research, d'ici 2020, il pourrait y avoir jusqu'à 22 milliards de systèmes embarqués et autres appareils portables connectés à Internet. Seule l'architecture de ce protocole pourra relever le défi de gérer les 2,5 exaoctets (c'est-à-dire 2,5 quintillions d'octets) de nouvelles données produites quotidiennement. MQTT obéit à une architecture aussi.

Le protocole SIP ne vise pas à refaire la technologie des microprocesseurs mais à enrichir leur espace embarqué par des services le développement d'applications XML. En d'autres termes, on ne parlera plus de code opérationnel des processeurs mais d'un système « télé-embarqué ». Ce dernier facilite la collaboration entre les applications stockées qui sont les briques de base des communications unifiées entre machines fixes ou mobiles.

En effet, MQTT permet en plus de la messagerie électronique dédiée aux objets, la télémaintenance de l'automobile, la gestion du réseau électrique, la désactivation distante des machines, la surveillance des milliers de kilomètres de pipelines et la télémédecine. Pour renforcer le MQTT, Oasis a mis en place un nouveau comité technique. Son objectif : son interopérabilité.

Farid Farah

FINANCEMENT

Support	L'EXPRESSION	Date	04 Juillet 2013
Titre	Finances : Le secteur fait son bilan depuis l'indépendance		

Le ministère des Finances vient de publier un ouvrage de 255 pages qui retrace l'histoire et le bilan des réalisations du secteur des Finances depuis l'indépendance de l'Algérie.



Intitulée "Ministère des Finances, 50 ans de réalisations - histoire et évolution", cette publication est répartie en six chapitres consacrés à l'historique du ministère, au système budgétaire, à la sphère financière, l'administration fiscale ainsi que les services de la comptabilité et les organes de contrôle.

D'autres institutions comme les Douanes algériennes et le Domaine national ont aussi leur place dans l'ouvrage à côté d'un chapitre consacré aux ressources humaines. Dans la préface, il est souligné que l'ouvrage "se fixe comme objectif la valorisation des réalisations du ministère en faisant connaître les actions entreprises de 1962 à 2012". Grâce à ces réalisations, il est estimé que "l'Algérie d'aujourd'hui" se présente sous le visage "d'un pays qui a pris son destin entre ses mains", et qui "prospère en faisant du développement son credo".

Le document, édité en arabe et en français, rappelle que le ministère des Finances de l'Algérie indépendante a vu le jour le 27 septembre 1962 avec à sa tête le Dr Ahmed Francis. Depuis cette date, le ministère "a connu en moyenne une restructuration par décennie" en fonction "des différentes options économiques et sociales qui ont caractérisé le pays", est-il expliqué. 22 ministres se sont succédé à la tête du département chargé, entre autres, "de l'élaboration du budget de l'Etat". Des détails sur cette fonction sont proposés au lecteur dès le deuxième chapitre avec une description des étapes des évolutions intervenues dans ce domaine jusqu'à la période 1998-2012. Au cours de ces années, il est constaté que "la situation financière est en bonne reprise", ce qui a permis "de mettre en place des institutions de bonne gouvernance économique, financière et budgétaire". Quelques agrégats économiques sont insérés dans l'ouvrage pour constater que l'Algérie "a consacré, au cours de la période 1963-1966, ses ressources limitées de 13 milliards de dollars de recettes extérieures et 11,7 milliards de dinars", à assurer ses importations et ses dépenses budgétaires.

Ces chiffres sont sans aucune commune mesure avec "le programme d'investissement public retenu pour la période allant de 2010 à 2014" impliquant une enveloppe financière de l'ordre

de 286 milliards de dollars. La publication, accompagnée d'un CD audiovisuel qui retrace l'histoire du secteur des finances, revient aussi sur les différentes réformes des secteurs bancaire et des assurances et la création du marché financier (Bourse).

A ceci s'ajoute "le redéploiement de quelques institutions financières", qui s'est soldée par la transformation de la Banque algérienne de développement en Fonds national d'investissement. De son côté, l'administration fiscale n'a pas échappé à "un processus permanent d'adaptation" dans un contexte caractérisé d'abord "par l'intervention générale de l'Etat dans tous les secteurs d'activité" avant d'aboutir à "une réforme fiscale de 1992".

Mais avant de parvenir à cette étape, le ministère rappelle celle "de l'effondrement de la fiscalité pétrolière entre 1985 (46,787 milliards de dinars) et 1986 (21,439 milliards de dinars). Après des explications sur le budget et la fiscalité, c'est l'aspect relatif au "contrôle des dépenses publiques" qui est abordé par l'ouvrage à travers des indications sur les services de la comptabilité. L'aperçu présenté sur cette activité prend en compte la réforme de la profession comptable par le biais de la loi du 29 juin 2010, se soldant par "la réappropriation des pouvoirs publics des prérogatives de puissance publique".

Ces prérogatives se manifestent aussi à travers des organes de contrôle comme l'Inspection générale des finances (IGF), la Cellule de traitement du renseignement financier et l'Office central de répression de la corruption, tous regroupés en un seul chapitre à côté de la Caisse nationale d'équipement pour le développement.

Le rôle assigné aux Douanes algériennes et au Domaine national bénéficie d'un traitement ayant mis en exergue aussi bien la modernisation du système de gestion que le renforcement des outils de contrôle.

Toutes ces missions sont assurées par les services des ressources humaines auxquels sont affectés 64.000 fonctionnaires.

Le plan de développement "non encore exhaustif" des trois prochaines années "prévoit un vaste plan de recrutement" pour combler les besoins en personnel "de 2.000 nouveaux fonctionnaires, annuellement".

Publié dans : Finances

Support	EL WATAN	Date	01 Juillet 2013
Titre	Saisie-arrêt de comptes courants très graves abus de certaines banques étrangères		

Depuis ces deux dernières années certaines banques et, plus particulièrement les agences françaises installées en Algérie, ont fait de la saisie-arrêt un moyen autoritaire de recouvrement des créances détenues sur des clients.

Sans vérification aucune et souvent à l'insu des créanciers concernés, des notifications de saisie sont adressées à toutes les banques du pays afin qu'elles prélèvent à leur compte les sommes réclamées. La saisie-arrêt qui est, partout dans le monde, régie par le droit commun, est ainsi devenue un droit spécial que peuvent s'arroger à volonté les banques activant en Algérie. Il ne leur échappe pourtant pas qu'un arrêt de la Cour suprême datant du 11 avril 2000, faisant jurisprudence, avait rejeté cette pratique.

Dans cet arrêt faisant jurisprudence, cette haute juridiction avait en effet infirmé un arrêt de la cour d'Alger confirmant un jugement de première instance rejetant une demande de mainlevée sur une saisie-arrêt pratiquée par une banque algérienne sur les comptes d'un débiteur défaillant. La chambre commerciale et maritime de la Cour suprême a estimé qu'avant de se prononcer sur le bien-fondé de la demande de mainlevée elle-même, la juridiction d'appel aurait dû statuer sur la validité de la saisie-arrêt pratiquée par la banque en vertu des dispositions des articles 175 et 121 de la loi sur la monnaie et le crédit qui permettent, sous certaines conditions, de pratiquer la saisie-arrêt.

La décision de la Cour suprême enlève ainsi définitivement aux banques le droit de saisir d'autorité les avoirs de leurs débiteurs au moyen d'une simple lettre recommandée avec accusé de réception. La voie judiciaire est ainsi requise pour tous les traitements afférents aux recouvrements des créances.

Le problème est d'une extrême gravité au regard du nombre d'entreprises et de simples titulaires de comptes courants domiciliés auprès de certaines banques étrangères, notamment françaises installées en Algérie, qui ont subitement vu leurs avoirs bloqués et leur avenir ainsi périlcliter du jour au lendemain. Un chef d'entreprise qui a refusé, à juste raison, de payer son fournisseur français parce que ce dernier lui avait fourgué des marchandises impropres à la consommation, a vu son compte détenu auprès d'une banque française, bloqué sur simple émission d'un arrêt-saisie de cette banque qui, comme par hasard, s'est avérée être celle du fournisseur domicilié dans une banque du même réseau en France. Le préjudice causé à cet industriel est énorme. Il n'était pas loin de la faillite.

De nombreux titulaires de compte courant nous ont également fait part des déboires que leur ont fait subir ces mêmes agences bancaires qui ont bloqué leur avoirs sous prétexte d'avoir reçu d'une banque consœur une saisie-arrêt que les victimes avaient pourtant contestée aussi bien dans la forme que dans le fond. Le plus grave, nous informent-ils, est que ces avoirs ne sont même pas transférés par les agences qui les bloquent aux banques qui les réclament. Ils sont, comme nous avons pu le constater, auprès d'une banque française installée à Alger, gelés à son profit privant ainsi les banques émettrice de saisie-arrêt du bénéfice de leurs créances et les titulaires de compte courant de leur propre argent.

Ce problème de la pratique abusive de la saisie-arrêt a été souvent posé à la Banque d'Algérie et notamment sa Commission bancaire, spécialement chargée de sanctionner ce type de dérive, qui, apprend -on d'une source proche de l'institution, serait à pied d'œuvre pour y mettre de l'ordre en sanctionnant si nécessaire les contrevenants. En interrogeant quelques responsables de banques publiques, nous nous sommes rendu compte que toutes ces institutions, à l'exception d'une seule, se référaient à l'arrêt de la Cour suprême du 11 avril 2000, n'acceptant en conséquence d'exécuter que les saisies arrêts rendues par la justice.

Nordine Grim

Support	EL WATAN	Date	02 Juillet 2013
Titre	Face aux conditions de la Banque d'Algérie sur le transfert des royalties les franchises en mauvaise posture		

Yves Rocher, Mango, Jacques Dessange, Franck Provost, Relais de Paris, Guy Degenne, les marques étrangères sont nombreuses en Algérie sous le concept de la franchise.



Faute de statistiques exhaustives, le nombre de ces franchises reste difficile à cerner, même si l'Association algérienne de la franchise, dénombre «une soixantaine de franchises de moyen et bas de gamme». Le Maroc, pour ne citer que ce pays, compte plus de 400 enseignes étrangères pour un réseau de plus de 3200 points de vente.

La franchise constitue pourtant un «moyen de développement pour les Start-up, de transférer le capital expérience, le savoir et le savoir-faire étrangers aux entrepreneurs algériens et d'apprendre à ces derniers de travailler selon des standards qui vont servir au mieux la clientèle», explique Samy Boukaila, PDG de BKL Industries.

Si la Tunisie a, depuis 2009, une loi spécifique à la franchise, l'Algérie attend toujours la sienne, «en gestation» au ministère du Commerce. En attendant ce texte, la franchise se développe d'une manière «anarchique», selon M. Boukaila. Tant et si bien que les entrepreneurs algériens et leurs partenaires franchiseurs sont contraints d'inventer des parades pour pouvoir respecter les termes des contrats de franchise comme cela se fait mondialement. Le fait est que la législation des changes restreint le transfert de devises et donc le transfert des royalties dues au franchiseur par le franchisé. C'est là «le cœur du problème», estime l'économiste Camille Sari, car si beaucoup d'importateurs algériens ont recours au marché noir de la devise, «quand on veut passer par le canal officiel, qui est obligatoire dans le cas de la franchise, il y a problème, car le franchiseur n'acceptera pas d'être payé en liquide. Les grandes marques ne veulent pas tremper dans des affaires de contrebande et de marché noir».

Parades

Ces royalties constituent «le coût du capital expérience» accumulé par le franchiseur et la contrepartie «au droit de l'utilisation de la marque» par le franchisé, indique M. Boukaila. Actuellement, ces royalties peuvent être payées «au cas par cas après examen par la Banque d'Algérie (BA)». Cette dernière «autorise (ou non), selon les dossiers présentés, le rapatriement des montants financiers (droits d'entrée, redevances,...) dans le pays du franchiseur. En clair, le franchiseur a un risque de voir son bénéfice bloqué en Algérie», explique Laurent Delafontaine, membre du collège des experts de la Fédération française de la franchise.

Cette pratique est «contraire au système de la franchise et de la règle de rémunération de la tête de réseau», précise-t-il. Ce processus par lequel doit passer le franchisé peut éventuellement être supporté par de gros entrepreneurs «qui peuvent utiliser leur staff, leur crédibilité auprès de la BA, ainsi que leur relations, mais pour un jeune entrepreneur qui vient de rentrer dans le secteur, cela ne relève pas de sa capacité», explique M. Boukaila.

Du coup, certains partenaires se trouvent contraints de transformer leur contrat en contrat de prestation de service et d'assistance technique, qui est lui reconnu par la BA. Selon le PDG de BKL, les jeunes entrepreneurs choisissent, eux, «des solutions détournées, à travers les intrants ou en assurant par exemple la publicité en Algérie pour le compte des franchiseurs». Ce sont ces méthodes qui «rebiffent les grands franchiseurs américains qui ont une grande orthodoxie financière et comptable».

Les contraintes liées aux transferts sont lourdes de conséquences pour le consommateur algérien. Selon Jean-Baptiste Gouache, avocat au barreau de Paris, spécialisé dans le commerce organisé et la franchise, «le franchiseur doit alors faire sa marge essentiellement sur le prix de cession des produits » et donc «les prix pour le consommateur s'en trouvent renchérissés, conduisant des marques d'entrée de gamme ou de moyen de gamme à un positionnement local haut de gamme».

Tremplin

Il semble toutefois que la faute n'incombe pas forcément et uniquement à la Banque centrale. Cette dernière a expliqué qu'«aussi longtemps qu'il n'y a pas de loi régissant la franchise, elle ne peut pas agir sauf en donnant des autorisations ponctuelles», précise notre interlocuteur. Aux difficultés de «faire remonter les redevances», s'ajoute, selon M. Delafontaine «le système de baux commerciaux particuliers» et aussi le fait que pour «certaines enseignes luxueuses, les riches clients potentiels achètent hors d'Algérie lors des voyages».

Par ailleurs, explique encore M. Delafontaine, «des retours d'expériences désastreux de franchiseurs mécontents de leur développement comme Quick, Carrefour, ajoutent à la réticence des franchiseurs». Si les pouvoirs publics assimilent encore ce concept à de «l'import-import», M. Boukaila estime pourtant que l'apport de la franchise étrangère peut constituer un tremplin pour le développement d'un concept de franchise nationale, à travers un transfert de «pratique marketing, d'un mode de gestion moderne et de la qualité pour améliorer le service à le clientèle».

L'entrepreneur algérien va apprendre «à codifier son savoir et à structurer son travail pour devenir lui-même franchiseur». L'entreprise BKL, que gère M. Boukaila, spécialisée dans la fabrication de fenêtres et de vitrages isolants, a d'ailleurs, développé son propre réseau, «timide», mais constitué de 7 franchises nationales. Pour, M. Boukaila, il ne peut y avoir de développement de franchise nationale sans franchise internationale, car «il y a un apprentissage à faire». Et en dépit des difficultés, les perspectives de développement de ce secteur sont, selon lui, «optimistes», notamment parce qu'il y a en Algérie des consommateurs de plus en plus «exigeants à satisfaire». En tout état de cause, l'intérêt des franchiseurs étrangers existe bien, selon M. Delafontaine, en témoignent les enseignes comme Accor, Yves Rocher, Guy Degrenne... «qui ont franchis le pas». A noter qu'une fédération algérienne de la franchise est en cours de création et dans l'attente de son agrément.

Quid de l'exécution des contrats ?

Selon les rapports de la Banque mondiale, Doing Business, l'Algérie est loin d'être une pointure quand il s'agit d'exécuter des contrats passés avec des étrangers. S'agit-il pour autant d'un facteur qui rebute les franchiseurs étrangers ? Jérôme Le HEC, avocat d'affaires, au fait du marché algérien, ne le pense pas. Selon lui, il n'y a pas «de difficultés particulières ou spécifiques à l'Algérie», s'agissant du respect des clauses contractuelles. Toutefois «comme dans tout contrat international, il y a des précautions à prendre, notamment sur la sécurisation des paiements».

Par ailleurs, «le fait d'avoir deux parties qui sont dans des systèmes juridiques différents impose un choix de juridiction et de droit applicable».

Cet avis n'est pourtant pas partagé par tout le monde. Bernard Boutboul, expert en conseil stratégique, estime que les problèmes en matière de respect des contrats sont «probables» en Algérie, mais ne lui sont pas propres.

«C'est peut-être lié aux pays du Maghreb en général ou à l'Afrique plus globalement ?» Selon lui, il faut peut-être des contrats «moins rigoureux».

Car la rigueur est justement ce qui expliquerait que «les grandes chaînes américaines se soient très peu développées en Afrique du Nord, car quand on est une chaîne en franchise, il y a des normes très importantes à respecter». Non pas que «les Maghrébins font n'importe quoi, mais ces franchiseurs sont très rigoureux», argumente-t-il.

Cette exigence de rigueur explique en partie, selon Camille Sari, économiste, pourquoi les franchises ne développent pas en Algérie. Ces marques seraient contraintes «d'accepter des contrats qui ne sont pas très clairs, sauf si vous tombez sur des sociétés qui acceptent de fermer les yeux sur certaines pratiques» comme d'être payées en liquide avec des devises provenant du marché noir, pour des factures sous-évaluées.

Safia Berkouk

Support	L'EXPRESSION	Date	04 Juillet 2013
Titre	Finances publiques : Le FMI revoit le code sur la transparence		

Après une première consultation opérée en début 2013, le FMI a élaboré un projet de révision de son code de transparence des finances publiques, soumis à de nouvelles consultations.

Le code ainsi révisé, dans un souci de bonne gouvernance, a pour objectif d'introduire une plus grande transparence dans les finances publiques. La révision vise également « de renforcer les normes d'information financière, en tenant compte des enseignements de la crise économique récente, de relever et de combler les lacunes des informations publiées, et de promouvoir une plus grande transparence dans tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu », note le document du FMI publié le 1er juillet.

En effet, depuis quelques mois, l'instance de Bretton Woods diligente des évaluations pilotes dans le cadre de cette démarche dans plusieurs pays avancés, émergents et en développement, en Europe et en Amérique latine. Les résultats ont permis aux experts « d'affiner davantage les principes et les pratiques du projet de révision du code ». Le FMI prévoit « avec l'autorisation des gouvernements concernés », de publier les conclusions des évaluations vers la fin de l'année en cours qui prévoit d'autres évaluations pilotes.

Le document indique que le FMI « a consulté durant les six derniers mois des gouvernements, des représentants de la société civile, des universitaires et des opérateurs des marchés financiers pour définir des moyens de renforcer les normes de transparence des finances publiques et les outils d'évaluation ». Le brouillon relatif à la révision du code prend en considération les observations formulées à l'issue de cette première étape des consultations consacrée à la collecte d'informations complémentaires avant l'entame de la rédaction de la version finale du code devant être publiée avant la fin de 2013. Le Fonds monétaire international n'est pas à sa première entreprise du genre, car depuis 1999, il a procédé à 111 évaluations au niveau de 94 pays.

Cette nécessité de renforcer les normes de transparence en vigueur ainsi que les mécanismes de suivi, de contrôle et d'évaluation est la résultante d'une étude de politique générale menée par le FMI. Dans cette perspective, le nouveau code insiste sur la qualité de l'information financière comme élément référence pour une évaluation effective du niveau de la transparence de même qu'il met en avant les éléments de la politique macroéconomique en ce sens qu'il accorde un intérêt particulier à l'analyse et à la gestion des risques budgétaires.

Le projet du code met l'accent sur une « information plus exhaustive sur le compte de patrimoine de l'État, une information financière plus fréquente et plus actuelle, et une meilleure analyse des risques budgétaires, une supervision plus active des entités infranationales et des entreprises publiques, et une plus grande concordance entre les prévisions budgétaires, l'information en cours d'exercice et l'information budgétaire de clôture ».

La nouvelle version du code sur la transparence des finances publiques prévoit une nouvelle évaluation de la transparence des finances publiques (ETFP), « plus analytique » sur la base de trois paramètres qui sont, « l'information financière », « la prévision financière et budgétisation » et « la gestion et analyses des risques financiers » pour des évaluations « plus ciblées ».

D. Akila

COOPERATION / INTERNATIONAL

Support	LE FINANCIER	Date	01 Juillet 2013
Titre	Tizi-Ouzou : 8 protocoles de partenariat entre des entreprises algériennes et italiennes		

Une cérémonie de signature de 8 protocoles d'accord de partenariat entre des entreprises algériennes et italiennes sera organisée mercredi au niveau du siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi auprès du président de l'APW, Hocine Haroune.

Selon lui, cette initiative est l'aboutissement des démarches, pour un partenariat décentralisé, entreprises avec un entrepreneur italien, M. Raimondi Adriano, gérant d'une entreprise spécialisée dans l'électricité, Softel engineering SRL, basée dans la région de Rovigo (Italie). Après une première rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APW, et qui a porté sur la possibilité de partenariat entre les opérateurs des deux pays, M. Hocine Haroune accompagné d'investisseurs et d'élus, s'est déplacé, le 5 juin passé en Italie où il a rencontré une quarantaine d'industriels des régions de Padova et Rovigo, afin de présenter les atouts qu'offre la wilaya de Tizi-Ouzou en matière d'investissement, et de promouvoir la destination Algérie, a-t-on informé de même source.

Ces protocoles d'accord concernent des entreprises activant notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'électricité, de l'automatisme et de l'hydraulique, a ajouté M. Haroune. "Ce partenariat est recherché par des investisseurs italiens qui, suite à la crise économique qui secoue l'Europe, s'intéressent de plus en plus aux pays de la rive sud de la méditerranée", a-t-il indiqué. "Les opérateurs Italiens interviendront avec leurs matériels et équipements. Il y aura également un échange de savoir-faire et un transfert de technologies entre les opérateurs des deux pays", a-t-on observé de même source.

Huit (08) entreprises italiennes et treize (13) algériennes, des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Naâma, M'sila et Bejaia, seront représentées à la cérémonie de signature des protocoles de partenariat, a-t-on indiqué.

M.F.

Support	LE MIDI LIBRE	Date	01 Juillet 2013
Titre	Echange de formation des diplomates entre l'Algérie et la France Signature d'un protocole de coopération		

Un protocole de coopération portant sur l'échange de formation des diplomates a été signé dimanche entre l'Algérie et la France.

Ce protocole a été signé par le directeur de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) Mohamed Abdelaziz Bouguetaia, et la directrice de l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Paris, Nathalie Loiseau, en présence du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci et la ministre française de la Réforme de l'Etat de la décentralisation et de la fonction publique Marylise Lebranchu.

"Ce protocole porte sur l'échange de formation des diplomates formés avant de choisir leurs grandes orientations", a déclaré à la presse Mme Lebranchu à l'issue d'un entretien avec M. Medelci. «Nous avons échangé des propos sur nos deux administrations et sur ce que nous pouvons faire pour progresser ensemble", a-t-elle ajouté.

De son côté, M. Medelci a relevé l'importance de la relation algéro-française et de la nécessité de lui donner "un contenu plus opérationnel" et faire en sorte que "ses retombées positives soient perçues non seulement par les hauts fonctionnaires, mais par les populations des deux pays". Tout en rappelant que les "pistes d'identification" de cette relation ont été balisées par les Présidents des deux pays, M. Medelci s'est "réjoui" de constater que ces pistes soient exploitées "de manière assez globale et de façon dynamique".

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	01 Juillet 2013
Titre	Algérie-Nigeria : Les opportunités d'exportation au menu		

Un forum d'affaires qui regroupera des opérateurs économiques nigériens et leur homologues algériens est prévu avant la fin de cette année. «Après le mois de ramadan», a précisé hier l'ambassadeur du Nigeria à Alger, en marge d'une journée d'étude sur l'exportation de divers produits vers le Nigeria, organisée par «RL Consulting» et ALGEX, au siège de la SAGEX.

Le directeur général d'ALGEX, M.Khemnou Boukhalafa, a affirmé que ce forum sera une opportunité pour les investisseurs et chefs d'entreprises des deux pays de se rencontrer et de nouer des partenariats pour impulser les échanges commerciaux «importation et exportation» qui sont aujourd'hui au point mort. L'Algérie, précise Boukhalafa, est moins orientée vers le continent africain, elle est plus tournée vers les pays européens. Il précise que le volume des échanges avec tous les pays africains, notamment ceux de l'Ouest sont très minimes. «Ça se résume à quelques exportations qui se font à titre individuel et personnel par certains opérateurs africains et algériens qui connaissent mieux la région». Il précise : «Nous voulons que le Nigeria soit une plate-forme pour les produits algériens», a-t-il souligné.

Le gérant de l'entreprise AL-Mokaddem distribution, Abderrahmane Massaab, un Algérien résidant au Nigeria et faisant des relais commerciaux entre l'Algérie et le Nigeria, a regretté le fait que l'Algérie a devant ses portes 300.000 habitants, «ses voisins», qui sont servis par la Tunisie, le Maroc et la Turquie en absence quasi-totale des produits algériens.

Les deux pays veulent renverser cette donne, a précisé le diplomate nigérian en précisant que «les exportations de l'Algérie vers le Nigeria sont chose possible et l'inverse est aussi valable». Il souligne qu'en l'état actuel des choses, les exportations du Nigeria vers l'Algérie concernent seulement 7 produits : bois, cacao, café, bétail, cuirs et peaux, dérivés de caoutchouc, et matière première pour le cosmétique.

Ce sont des exportations très réduites. Idem pour les exportations de l'Algérie vers le Nigeria qui sont d'un volume très limité. Il cite les produits pharmaceutiques, les dattes, l'huile d'olive, les panneaux solaires, le gaz naturel, le GPL, énergie et lubrifiants, équipement industriels et machines agricoles.

L'ambassadeur du Nigeria a avancé une piste pour encourager les exportations de l'Algérie vers le Nigeria «notamment pour les machines agricoles». Il a affirmé que l'exportateur de ce genre de machines vers le Nigeria ne payera aucune taxe. L'ambassadeur a reconnu la bonne qualité des produits algériens. L'ambassadeur s'est dit pour des échanges plus formels entre les chambres de commerce des deux pays, car les exportations et les importations qui se font aujourd'hui, sont en fait des opérations isolées qui ne sont pas très rentables économiquement. L'ambassadeur du Nigeria a précisé que toutes les exportations de l'Algérie vers le Nigeria sont possibles, à l'exception de certains produits qui sont absolument interdits à l'importation. Une liste comprenant 23 produits avec dérivés sont interdits à l'importation par le Nigeria.

LA FERMETURE DE LA FRONTIERE ALGERO-MALIENNE ET SES IMPACTS

Le gérant de l'entreprise Al Mokaddem Distributions, Abderrahmane Massaab a évoqué la difficulté de transport entre les deux pays, notamment depuis la fermeture de la frontière algéro-malienne. Il a précisé que cette fermeture a contraint les opérateurs d'utiliser la voie maritime. «Au lieu de transporter la marchandise par voie terrestre en l'espace de 15 jours, aujourd'hui, on se rabat sur la voie maritime, où la marchandise prendra beaucoup de temps pour arriver sur le marché, c'est à dire 45 à 60 jours avec des coûts assez élevés et moins de chiffres d'affaires», a -t-il mentionné. Les opérateurs qui ont l'habitude de travailler sur ce parcours déjà difficile par ses pistes, attendent impatiemment l'ouverture de la frontière. «On pense que les choses vont reprendre avec la réouverture de la frontière vers la fin de l'année, c'est-à-dire, après les élections présidentielles prévue le 28 juillet au Mali», ont-ils espéré.

M. Aziza

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	01 Juillet 2013
Titre	Coopération : L'Algérie et l'Éthiopie veulent mieux faire		

Les ministres des Affaires étrangères algérien et éthiopien ont paraphé, hier, conjointement «une déclaration de partenariat stratégique» à la faveur des entretiens qu'ils ont eus, hier, entre eux au siège du ministère.

La déclaration en question est, selon le MAE algérien, qui a animé, hier, avec son homologue éthiopien, une conférence de presse au siège de son ministère, destinée à «relancer la coopération entre les deux pays dans le domaine économique, à diligenter le commerce bilatéral et à donner un élan aux investissements, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, l'industrie, l'agroalimentaire et l'agriculture, en général, où les deux pays ont des complémentarités». Mourad Medelci soulignera à cet effet, que «ce sont les deux ministères des Affaires étrangères des deux pays qui auront à veiller à la bonne mise en œuvre de cette déclaration et à faire fonctionner les mécanismes de coopération déjà en place». La déclaration sera en outre, complétée par, dit-il, «la redynamisation de la commission mixte qui devra se réunir, avant la fin de l'année en cours.» Les deux pays ont convenu aussi, de mettre sur pied un conseil d'hommes d'affaires, d'ici à la fin de l'année en cours. Autre complément à la déclaration «aider les entreprises, de part et d'autre, à développer un partenariat stratégique entre elles, leur faciliter la fiscalité, l'investissement et l'accès au foncier.» Ce qui exige, selon Medelci, «l'élaboration d'un cadre juridique approprié pour concrétiser, sur le terrain, le contenu de la déclaration.» Medelci déclare s'être entretenu avec son homologue éthiopien sur la lutte contre le terrorisme et la résolution sanctionnant la réunion sur la réconciliation nationale abritée, par Alger, sous l'égide de la commission africaine de paix et de sécurité. Les situations du Mali et de la Somalie ont aussi été abordées parce que, dit Medelci «ce sont deux pays qui ont besoin d'un accompagnement continental, international et tout naturellement des pays voisins.» Il a souligné, par ailleurs, qu'« il y a des convergences entre nous pour ce qui est du dossier syrien.»

UNE AMBASSADE ET UNE LIGNE AERIENNE EN PREVISION

Invité à participer à la réunion de la Commission africaine de paix et de sécurité, le ministre des Affaires étrangères éthiopien a ainsi saisi sa venue à Alger «pour la première fois», pour conclure la déclaration de partenariat stratégique en vue, a-t-il déclaré de «renforcer les relations commerciales et les investissements en Algérie et en Éthiopie où le secteur privé aura d'importants projets.» Déclaration, qui, selon lui, couvre les aspects politiques, économiques et sociaux des relations entre les deux pays.

Le MAE éthiopien fait part de la décision des deux pays d'ouvrir une ligne aérienne entre Alger et Addis Ababa qui sera desservie «soit par les lignes algériennes ou éthiopiennes.» Il est aussi question pour les Éthiopiens de construire un siège à leur ambassade à Alger.» Nous devons choisir un terrain sur les deux qu'on nous propose, une équipe viendra ces jours-ci pour le faire et lancer les travaux,» a-t-il fait savoir. Interrogé sur une éventuelle médiation de l'Algérie entre l'Éthiopie et l'Égypte, en vue d'un règlement du conflit qui les opposent et qui concerne l'exploitation des eaux du Nil, Medelci a avoué, en premier, que «je ne crois pas que la réunion d'Alger ait comme objectif de traiter de cette question». Cependant, a-t-il affirmé «compte tenu de son importance, nous en avons parlé avec l'un et l'autre des MAE des deux pays, mais l'Algérie n'a pas été sollicitée pour jouer un rôle de médiation à cet effet (...) ».

Le MAE éthiopien enchaînera sur le sujet pour souligner que «la question de l'exploitation des eaux du Nil est d'une importance capitale, il faudrait avoir une coopération gagnant-gagnant, il n'y a pas de raison pour qu'il n'y ait pas un accord, dans ce sens, entre les deux pays.» Il rappelle que «nous avons des relations durables avec l'Egypte, j'ai reçu ces derniers jours, la visite de Kamel Amr, le MAE égyptien et on est tombé d'accord sur les principes.» Pour plus de précisions, il a déclaré qu' «on s'est dit qu'on doit ou nager ensemble ou couler ensemble dans ces eaux, bien sûr, on a choisi de nager ensemble.» Le MAE éthiopien devra se rendre au Caire «très prochainement,» dit-il.

ACCORD ETHIOPIE- EGYPTE EN GESTATION

A propos du refus des autorités égyptiennes de la construction par l'Ethiopie d'un barrage, le MAE éthiopien estime que «sa construction ne présente que des avantages, le barrage ne sera pas destiné à l'irrigation mais à produire de l'électricité, sa construction en altitude va éviter l'évaporation des eaux, donc, on aura plus d'eau à partager ensemble, il contrôlera en même temps le niveau d'envasement et régulera, en plus, les inondations qui sont devenues très fréquentes.» Il dira même plus que «l'électricité que le barrage va générer sera partagée entre l'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan.» Il pense, par ailleurs, que «sa livraison, clés en main, permettra d'avoir une marge de manœuvre pour apporter des aménagements dans le schéma de sa construction.

Donc, rien n'est définitif.» En plus du Soudan qui, selon lui, soutient le projet, «il y a des experts internationaux qui y travaillent en concertation avec les deux pays (Ethiopie et Egypte).» En cas de désaccords entre eux, le MAE éthiopien compte pour leur règlement, en premier sur «les mécanismes internationaux» et pourquoi pas «les pays amis.» Mais, a-t-il affirmé «je pense et je souhaite que ça ne sortira pas du cadre du dialogue.» Medelci répondra, en outre, sur une question relative aux nouvelles approches de lutte contre la pauvreté sur lesquelles réfléchissent les gouvernants africains à Addis Abeba. «L'Afrique doit initier des programmes à cet effet mais elle a besoin d'expertise et de financements, le Nepad a fait bouger les choses en Afrique à cet effet, et a joué un rôle pour faire de la problématique de la pauvreté, une question centrale, elle attend toujours des solutions,» indique-t-il. Il juge «nécessaire» la coopération entre les pays africains pour sa prise en charge. D'autant que, ajoute-il «les mécanismes mis en place à cette effet, obligent à coopérer.»

Le MAE éthiopien affirme pour sa part que son pays compte sur le développement de l'Agriculture pour éradiquer la pauvreté. «Nous devons améliorer les technologies et faire en sorte d'en couvrir tous les villages.» Des centres de formation ont été créés, selon lui, pour «assurer la formation aux paysans et leur apporter des conseils.» L'Ethiopie est, dit-il «à 85% un pays rural.» Le développement de l'industrie par la création de PME et de micro-entreprises est aussi évoqué par le ministre éthiopien. Il estime aussi que «la lutte contre la corruption devra être sérieusement menée mais exige la mise en place de tout un système au niveau du Nepad».

Ghania Oukazi

Support	EL MOUDJAHID	Date	02 Juillet 2013
Titre	Algérie-Portugal : Un partenariat stratégique et complémentaire		

Les relations économiques algéro-portugaises devront amorcer une nouvelle étape qui sera marquée par un renforcement des liens de coopération à la faveur d'actions concrètes, dans le cadre d'un partenariat stratégique et complémentaire.

Aussi, le groupe de travail chargé de développer cette vision commune, installé à l'occasion de la 3e réunion du comité conjoint de la coopération économique bilatérale, devait identifier les opportunités de coopération économique et technique entre les deux pays et cibler les actions à prévoir en priorité. La visite de travail effectuée, à cette occasion, dans notre pays par le ministre de l'Economie et de l'Emploi du Portugal, M. Alvaro Santos Pereira a permis aux deux parties de discuter des opportunités et des perspectives de développement d'un partenariat stratégique entre les deux pays dans divers secteurs d'activités, notamment l'industrie, le BTP, l'énergie et les mines, l'agroalimentaire et les nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Dans le même contexte, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement qui présidera, aujourd'hui, une cérémonie de signature de contrats de partenariat avec la partie portugaise, a effectué les 9 et 10 avril de cette année, une visite officielle au Portugal, pour co-présider à la 4e réunion du Groupe de travail mixte de coopération économique à l'invitation du ministre de l'Economie et de l'Emploi de ce pays. Visite qui sera d'ailleurs soldée par l'adoption d'une feuille de route dans le domaine de la coopération industrielle dans des secteurs d'intérêt commun, notamment le textile, l'électronique, l'électroménager, la pharmacie et médicaments, la construction, la machinerie et l'équipement agricole, le câblage électrique et en fibre optique, la céramique et produits sanitaires, et la mécanique.

Dans le sillage de cette dynamique, une mission économique a été organisée à Alger du 21 au 23 avril courant avec l'objectif de renforcer la coopération économique entre les deux pays liés par un Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage signé en 2005. Il est utile de rappeler que plus d'une quarantaine d'entreprises portugaises sont présentes sur le marché algérien. Les statistiques placent l'Algérie comme étant le 2e plus grand marché du Portugal en Afrique et le 13e à l'échelle mondiale. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'établissait à près de 3,3 milliards d'euros en 2012, dont plus de 800 millions d'euros d'exportations algériennes et quelque 2,4 milliards d'importations.

D. Akila

Support	EL MOUDJAHID	Date	02 Juillet 2013
Titre	Entreprises algériennes et italiennes : Signature demain, de 8 protocoles de partenariat		

Une cérémonie de signature de 8 protocoles d'accord de partenariat entre des entreprises algériennes et italiennes sera organisée demain au niveau du siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou

Une cérémonie de signature de 8 protocoles d'accord de partenariat entre des entreprises algériennes et italiennes sera organisée demain au niveau du siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier, auprès du président de l'APW, Hocine Haroune.

Selon lui, cette initiative est l'aboutissement des démarches, pour un partenariat décentralisé, entreprises avec un entrepreneur italien, M. Raimondi Adriano, gérant d'une entreprise spécialisée dans l'électricité, Softel engineering SRL, basée dans la région de Rovigo (Italie).

Après une première rencontre qui s'est déroulée au siège de l'APW, et qui a porté sur la possibilité de partenariat entre les opérateurs des deux pays, M. Hocine Haroune accompagné d'investisseurs et d'élus, s'est déplacé, le 5 juin passé en Italie où il a rencontré une quarantaine d'industriels des régions de Padova et Rovigo, afin de présenter les atouts qu'offre la wilaya de Tizi-Ouzou en matière d'investissement, et de promouvoir la destination Algérie, a-t-on informé de même source.

Ces protocoles d'accord concernent des entreprises activant notamment dans les secteurs du bâtiment, de l'électricité, de l'automatisme et de l'hydraulique, a ajouté M. Haroune. «Ce partenariat est recherché par des investisseurs italiens qui, suite à la crise économique qui secoue l'Europe, s'intéressent de plus en plus aux pays de la rive sud de la méditerranée», a-t-il indiqué.

«Les opérateurs italiens interviendront avec leurs matériels et équipements. Il y aura également un échange de savoir-faire et un transfert de technologies entre les opérateurs des deux pays», a-t-on observé de même source.

Huit entreprises italiennes et treize algériennes, des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Naâma, M'sila et Bejaia, seront représentées à la cérémonie de signature des protocoles de partenariat, a-t-on indiqué.

Publié dans : partenariat, Algérie, Italie

Support	EL MOUDJAHID	Date	02 Juillet 2013
Titre	La Croatie fait son entrée dans l'UE : Un succès de l'intégration européenne		

C'est fait. La Croatie, au terme de 10 ans de négociations intenses, est devenue le 28e membre de l'Union européenne. Le deuxième pays des Balkans, après la Slovénie.



C'est fait. La Croatie, au terme de 10 ans de négociations intenses, est devenue le 28e membre de l'Union européenne. Le deuxième pays des Balkans, après la Slovénie. Cette adhésion « confirme le succès de l'intégration européenne », et constitue « une valeur sûre à même d'ouvrir d'autres perspectives », a déclaré M. Marin Andrijasevic, ambassadeur de Croatie à Alger, lors d'une conférence de presse conjointe avec Marek Skolil, chef de la délégation européenne, au siège de l'UE à Alger. Avec l'Algérie, il sera question de « renforcer les liens historiques » et d'« impulser une nouvelle dynamique » aux secteurs d'investissements.

Une coopération qui « doit être améliorée dans plusieurs domaines, notamment touristique, d'autant plus que les deux pays disposent d'atouts incontournables ». M. Andrijasevic compte également renforcer le partenariat dans les domaines de la pêche, du génie civil et de l'électricité, en particulier pour la fabrication des transformateurs. La construction des ports de pêche, comme c'est le cas pour celui de Skikda, intéresse également les Croates.

Bénéfique à plus d'un titre, cette adhésion « extrêmement laborieuse » permet à la Croatie un meilleur accès à l'Algérie, signataire de l'accord d'association avec l'UE. « On aura plus d'avantage par rapport au passé », confie l'ambassadeur. Cet intérêt particulier accordé à notre pays est lié aux « histoires communes que les deux pays se partagent ».

Mieux, le 28e membre de l'UE est désigné, depuis janvier 2013, comme coordinateur de l'OTAN à Alger. La Croatie, explique M. Andrijasevic, est une « passerelle » entre les pays membres et non membres de cette organisation planétaire. De son côté, le chef de la délégation européenne, M. Skolil, trouve en cette intégration « un signe d'encouragement pour les autres candidats comme la Serbie et le Kosovo pour ouvrir les négociations d'adhésion ».

Il confirme dans un autre contexte la venue à Alger les 6 et 7 juillet de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne.

Fouad IRNATENE

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	02 Juillet 2013
Titre	La Croatie adhère à l'Union européenne		

C'est dimanche à minuit que la Croatie est devenue membre «à part entière» de l'Union européenne après s'être pliée à un processus d'adhésion qui a duré dix longues années.

La Croatie est devenue officiellement le 28ème membre de l'UE, au titre des étapes d'un élargissement notamment vers les pays de l'Europe de l'Est. «C'est un évènement très important dans l'histoire de l'intégration européenne, il est aussi important pour les partenaires des Européens parce que ça permet aux relations bilatérales de chaque pays membre de s'inscrire dans le cadre de l'Union,» a déclaré hier l'ambassadeur, chef de la délégation européenne en Algérie. Marek Skolil a animé une conférence de presse au siège de la délégation, aux côtés de l'ambassadeur de la Croatie en Algérie. Le chef de la délégation affirme que le long processus d'adhésion auxquels sont soumis les pays candidats «est un préalable indispensable mais surtout un outil pour les pays concernés pour avancer.» Il pense que «l'élargissement confirme la réussite du processus d'intégration européenne, c'est un signe de bonne santé de la communauté, malgré les difficultés liées à la crise financière que vit le continent.» Communauté qui, rappelle-t-il, «est un espace de 500 millions d'habitants qui ont, quand même, un niveau de vie enviable.»

L'ambassadeur de la Croatie en Algérie a noté que «l'adhésion à l'UE s'est faite dimanche à minuit, c'est un peu comme le réveillon.» Marin Andrijasevic qualifie ce moment «d'historique qui ouvre d'autres perspectives.» C'est donc après dix ans de négociations que la Croatie est admise dans le giron de l'UE. «C'est effrayant,» lâche l'ambassadeur au sujet de ces dix longues années. «C'était trop long pour nous, la Croatie a dû faire face à d'importantes réformes,» a-t-il fait savoir.

Andrijasevic explique alors le processus d'adhésion et affirme qu'il comporte 35 chapitres «définissant la vie en société dans un pays, dont un chapitre spécial (21) qui consacre ses droits fondamentaux.» Chapitre «spécial» parce que, souligne l'ambassadeur «il n'y avait pas d'acquis communautaire. (...). On avait aussi de grands problèmes de frontières.» L'examen de l'adhésion impose au pays candidat à s'essayer à 400 critères de référence, «des conditions qu'il doit respecter pour pouvoir clore les chapitres.»

C'est en mars 2003 que la Croatie a émis le vœu d'intégrer l'UE. Elle a dû répondre à 4.560 questions pour que cette dernière accepte sa candidature et lui accorde, en 2004, le statut officiel de candidat à l'adhésion. «Les négociations ont pris fin le 30 juin 2011,» indique son ambassadeur qui note que «la Croatie n'a signé son traité d'adhésion que le 9 décembre 2011.» Traité qui attend la ratification des 27 membres de l'UE. La Croatie a organisé le 22 janvier 2012, un référendum populaire sur cette question d'adhésion qui a été couronné par 66,25% de oui. «Nous sommes si fiers et contents parce que l'adhésion était un de nos buts stratégiques depuis notre indépendance (25 juin 1991), nous avons eu une reconnaissance internationale, le 15 janvier 2012,» a souligné Andrijasevic.

Il rappelle que son pays a été admis en 2007 comme membre de l'OTAN. L'adhésion signifie ainsi pour les Croates «la performance de fonctionner, la stabilité interne (la démocratie) et la stabilité de la région parce que nous avons connu la guerre.» L'ambassadeur affirme que «la stabilité et la sécurité pour nous, c'est primordial, nous pouvons les trouver auprès de l'UE. (Frontières européennes sud-est.)»

La Croatie s'impose déjà un rôle «celui d'aider les pays voisins à fixer cette stabilité.» Zagreb fera bientôt sa demande pour intégrer l'espace Schengen. «Tout élargissement reste tout de même une valeur sûre, on est profondément européen mais nous pouvons apporter de la diversité par les 19 minorités nationales que compte la Croatie,» explique l'ambassadeur. Le chef de la délégation européenne à Alger précise que «la Croatie à un très bon niveau de développement économique et de grandes potentialités dans le tourisme.» Mieux, l'élargissement apporte, selon lui, de la croissance à l'UE.

Ghania Oukazi

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	02 Juillet 2013
Titre	Algérie-Croatie : Beaucoup de choses vont changer		

«Notre adhésion à l'UE va changer beaucoup de choses dans notre relation avec l'Algérie où, parfois, c'était très difficile pour nous de venir».

C'est ce qu'a déclaré hier l'ambassadeur de la Croatie à Alger à propos de l'état des relations algéro-croates. Il estime que l'accord d'association liant l'Algérie à l'UE a beaucoup facilité la circulation entre les deux rives. «On était au 2e rang, mais aujourd'hui, après notre adhésion à l'UE, on peut travailler avec l'Algérie sur un pied d'égalité que les autres pays membres», note Marin Andrijasevic. Le chef de la délégation européenne renchérit en affirmant que «tous les programmes de développement lancés par l'UE en Algérie, la Croatie peut en être partie prenante, elle peut être une fenêtre d'ouverture sur des domaines de coopération qui n'existaient pas».

D'ailleurs, Marek Skolil a expliqué que «le processus d'élargissement ne se fait pas au détriment des pays voisins du Sud, nous avons des relations et des outils qui font avancer les choses à ce niveau et concrètement avec l'Algérie». Il ne manque pas de rappeler que «la Croatie a de profondes relations historiques avec l'Algérie, cette adhésion va faire augmenter leur densité». Marin Andrijasevic fait part «d'un intérêt de la Croatie très particulier pour l'Algérie, et c'est réciproque, nous sommes deux pays méditerranéens». Il estime que «nous avons beaucoup de choses en commun, l'histoire retient que Tito (alors président de la Yougoslavie (ndlr)) qui était croate a fortement soutenu l'indépendance de l'Algérie».

L'ambassadeur rappelle que son pays a aidé l'Algérie à cette époque à s'initier aux transmissions. «On peut continuer à travailler ensemble dans ce domaine», dit-il. Il évoque aussi les Croates de confession musulmane qui pourront renforcer «la compréhension» entre les deux pays. «On peut travailler ensemble sur ce point aussi», ajoute-t-il.

Interrogé sur un éventuel achat du gaz algérien par la Croatie, l'ambassadeur a précisé que «nous avons émis le vœu d'en acheter lorsque la crise du gaz a éclaté entre l'Ukraine et la Russie, à l'époque, l'Algérie nous avait donné une réponse positive mais on n'en a pas acheté parce que la crise a été résolue». Il affirme d'ailleurs que «la Croatie n'a jamais acheté de gaz à l'Algérie parce que 30 à 40% de nos réserves proviennent de la mer Adriatique, le reste, c'est la Russie qui nous le fournit». Il fait savoir que «nous sommes en train de construire un GNL au nord de l'Adriatique».

L'ambassadeur avoue, à propos de la coopération avec l'Algérie, que «je n'en suis pas très content, je suis ici pour l'améliorer». Il indique que «nous avons une grande coopération avec l'Algérie dans le domaine de chantiers navals, nous avons à Zagreb, le plus important institut d'Europe en la matière, il a été créé en 1948, il a des relations avec ERENAV (entreprise algérienne) avec laquelle il va conclure les négociations pour l'aider à créer des chantiers de réparation navale». Le secteur de la pêche intéresse aussi les Croates. En attendant la visite du ministre algérien en Croatie, en automne prochain, il est question de réfléchir sur une coopération pour «aider l'Algérie dans la pêche par des petits bateaux». Les Croates construisent, en outre, un port de pêche à Skikda. INGRA est une société croate qui est installée en Algérie depuis 1976 et qui active dans le génie civil.

La Croatie se propose d'initier l'Algérie à la fabrication de transformateurs. Pour ce qui est du tourisme, l'ambassadeur dit que «nous avons réussi à intéresser 5 ou 6 agences de voyages pour des séjours en Croatie, il était question de faire un charter pendant l'été, mais il n'y a pas vraiment de coopération». Les ministres des deux pays prévoient quand même de signer prochainement un protocole d'accord à cet effet.

Sur un autre plan de coopération, l'ambassadeur croate à Alger fait savoir que «nous sommes le point focal de l'OTAN en Algérie, nous sommes un peu les coordonnateurs entre les deux parties», a-t-il affirmé. L'ambassadeur d'Algérie auprès de l'OTAN est «un doublant» dans cette même mission, ceci pour reprendre le terme utilisé par le diplomate croate. Andrijasevic explique que «c'est un rôle très technique, c'est une passerelle pour l'OTAN». Il note, en outre, que la Croatie représente aussi l'Autriche auprès de l'OTAN.

Ghania Oukazi

Support	EL WATAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	Coopération énergétique Algérie-Europe Un accord stratégique pour l'avenir		

La visite, samedi prochain à Alger, du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, devrait être l'occasion de faire le point sur la coopération entre l'Algérie et l'UE, mais aussi d'approfondir cette relation en ouvrant de nouvelles perspectives aussi bien dans le domaine de l'énergie que dans celui de l'intégration avec la politique européenne de voisinage (PEV) pour laquelle l'Algérie a montré déjà un intérêt.

Pour le chapitre de l'énergie, les relations entre l'Algérie et l'Europe sont anciennes. Plus de 98% des volumes de gaz naturel qui sont exportés par l'Algérie sont destinés au marché européen. L'Algérie est l'un des principaux fournisseurs de l'Europe en gaz naturel avec la Russie et la Norvège. Le pétrole brut algérien et les produits pétroliers sont également exportés vers l'Europe.

Aussi, lorsque l'Accord d'association signé en 2005 entre l'UE et l'Algérie était négocié, le chapitre de l'énergie avait pris une grande importance dans les discussions. Cet accord, dénommé «Accord euro-méditerranéen», établissait une association entre la République algérienne démocratique et populaire, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part. Un article est consacré au secteur de l'énergie.

L'accord stratégique qui va sûrement être signé, dans quelques jours à Alger, au cours de la visite de M. Barroso, s'inspire grandement de l'Accord d'association, selon une source à Bruxelles. L'accord a été négocié suite au souhait des deux parties de marquer le renforcement de leur coopération en signant un mémorandum d'entente ayant pour objectif d'explorer la mise en place d'un partenariat stratégique entre l'UE et l'Algérie dans le domaine de l'énergie, selon la même source.

D'ailleurs, le contenu de cet accord s'inspire de l'Accord d'association dans la mesure où, selon la même source, le mémorandum s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord d'association et notamment de son article relatif à la coopération énergétique. Le contenu de l'article relatif à l'énergie englobe tous les aspects d'une coopération multiforme dans le domaine de l'énergie.

A ce propos, l'Algérie et l'Union européenne et les Etats qui composent cette union ont fixé des objectifs précis à cette coopération. Ces objectifs sont situés à trois niveaux :

- la mise à niveau institutionnelle, législative et réglementaire pour assurer la régulation des activités et la promotion des investissements ;
- la mise à niveau technique et technologique pour préparer les entreprises énergétiques et des mines aux exigences de l'économie de marché et faire face à la concurrence ;
- le développement du partenariat, entre les entreprises algériennes et européennes, dans les activités d'exploration, de production, de transformation, de distribution, des services de l'énergie et des mines.

Aussi, l'accord qui sera signé devrait s'inspirer de ces objectifs. Selon une source proche de la Commission européenne, le mémorandum va approfondir la coopération et le partenariat entre les deux parties.

Liès Sahar

Support	EL WATAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	Production de détergents Protocole d'accord algéro-portugais		

Un protocole d'accord a été signé, hier à Alger, entre la SGP Chimie Pharmacie et la société portugaise Mistolin dans le domaine des produits d'entretien domestiques et industriels, en présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement et de l'ambassadeur du Portugal à Alger.

Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre de la «nouvelle politique industrielle», ambitionne de développer la production des détergents, la réduction des importations et le transfert du savoir-faire, a indiqué le ministre de l'Industrie, Cherif Rahmani, en marge de la cérémonie de signature du protocole au siège de son ministère. La production locale sera destinée aux hôpitaux, aux cités universitaires et aux usines. Mistolin avait déjà manifesté son intérêt pour la conclusion de ce partenariat au cours du Forum d'affaires algéro-portugais, en mai 2012 à Lisbonne.

Prévue pour début 2015, la concrétisation de ce partenariat avec Mistolin, leader au Portugal dans ce domaine, envisage, dans une première phase, la production de détergents à l'usine de Rouiba (Alger) et ensuite au niveau des usines d'El Aouinet (Tébessa) à l'Est et de Saïda à l'Ouest. Il est prévu la création de quelque 150 emplois par unité. Le montant de l'investissement est gardé toutefois secret.

L'ambassadeur du Portugal à Alger, Antonio Gamito, a exprimé la volonté de son pays de «travailler avec les Algériens à l'avenir» et le vœu de concrétiser d'autres partenariats. L'Algérie dispose d'un potentiel «important» en matière d'infrastructures, a estimé de son côté le représentant de la société portugaise. Interrogé sur le déferlement de produits contrefaits, le ministre a annoncé que le gouvernement a adopté un programme visant à renforcer les organismes de contrôle, à l'instar de l'Institut algérien de normalisation.

H. L.

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	Accord avec les Portugais pour produire des détergents		

Les responsables de la société nationale SHYMECA (ENAD) et ceux de la société portugaise MISTOLIN, spécialisée dans le domaine des produits d'entretien domestique et industriel, ont signé, hier, un protocole d'accord pour un partenariat, au siège du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Le ministre de l'Industrie, Chérif Rahmani, a précisé que ce partenariat est le premier fruit de la nouvelle politique industrielle adoptée par le gouvernement.

Il a également souligné que ce partenariat a été conclu avec le leader numéro 1 dans le domaine des produits d'entretien au Portugal. Il a précisé que ça sera la première production en matière de produits d'entretien industriel, sachant qu'à l'heure actuelle, «nous importons presque à 100% ce genre de produits, parfois on ne sait même pas ce qu'on importe, notamment avec les produits contrefaits».

Ce partenariat, précise le ministre, permettra la réouverture de l'unité de Rouïba (ENAD), d'ici le début de l'année 2014, sachant que l'entreprise est en réhabilitation actuellement pour arriver par la suite à rouvrir les autres unités à l'intérieur du pays (Aouinet à l'Est, Saïda à l'Ouest ainsi qu'une unité à Constantine). Les initiateurs de ce projet de partenariat ont affirmé qu'ils relèveront le défi devant les marques étrangères connues sur le marché algérien. «On sera leader sur le marché algérien d'ici 2015, avec des produits de nouvelle gamme».

A noter, en outre, que la réouverture de l'unité de Rouïba permettra de garantir l'emploi à 150 personnes pour attendre les 450 emplois avec l'ouverture des trois autres unités. Les deux parties se sont mises d'accord pour utiliser l'unité de Hussein Dey, à Alger, dans la formation. «Une formation qui sera dédiée aux opérateurs économiques et aux utilisateurs de ces produits d'entretien, notamment dans le domaine de l'industrie. Ils vont apprendre comment utiliser rationnellement ces produits». L'on prévoit également à travers ce partenariat la formation des jeunes ingénieurs et techniciens desdites unités.

Les Portugais parlent de facilité dans les négociations et de la fiabilité du projet. Effectivement, puisque le marché existe. Ils vont ainsi servir les collectivités publiques, les hôpitaux, les usines, les cités universitaires. L'ambassadeur du Portugal à Alger, Antonio Gamito, a exprimé la volonté de son pays à travailler avec les Algériens. «On veut travailler avec vous pour le futur des deux pays. On veut bien vous aider à exporter», a-t-il souligné.

M. Aziza

Support	LE SOIR D'ALGERIE	Date	03 Juillet 2013
Titre	Coopération algéro-française 34 partenariats sont déjà conclus ou potentiels		

Trente-quatre partenariats algéro-français sont déjà conclus ou potentiels à court ou moyen terme. Ces partenariats ont été impulsés suite au forum de partenariat franco-algérien, tenu à Alger les 28 et 29 mai 2013 et qui a regroupé 49 entreprises françaises sélectionnées et 100 entreprises algériennes dont 40 du secteur public.

Selon un communiqué de presse de l'ambassade de France, 25 sociétés «ont entamé une négociation susceptible de générer un accord de partenariat dans un proche avenir pour des contacts identifiés au préalable».

En outre, neuf sociétés ont conclu un accord de partenariat avec les contacts identifiés dans plusieurs secteurs. Il s'agit des secteurs suivants : emballages souples pour filière lait, matériel d'irrigation, équipements pour boulangerie industrielle, matériels et systèmes de pesée industrielle, sous-traitance automobile et mécanique, expertise environnement et écotecnologie, équipements de surveillance, système d'alimentation électrique sans interruption, matériel orthopédique. Notons, selon ce communiqué, que les études réalisées à la suite de ce forum durant lequel 310 rendez-vous ont été organisés ont fait ressortir que 63% des entreprises participantes sont, désormais, en phase de conclure un accord de partenariat (technologique ou technique) et que 20% des participants ont trouvé un partenaire potentiellement intéressé par la création d'une entreprise commune en Algérie (accord de co-entreprise sous la forme du partenariat 51/49).

Rappelons que ce forum de partenariat, tenu sous la présidence du ministre français du Commerce extérieur, Mme Nicole Bricq, et du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani, a été organisé par Ubifrance et l'Agence algérienne pour le développement des PME (ANDPME).

Durant deux jours, le forum a été l'occasion d'aborder les enjeux de la modernisation industrielle et les moyens à mettre en œuvre pour renforcer les relations de partenariat entre entreprises françaises et algériennes en matière de soutien aux PME, d'innovation ou encore de formation professionnelle.

C. B.

Support	L'EXPRESSION	Date	04 Juillet 2013
Titre	DES INVESTISSEURS ITALIENS À TIZI OUZOU 12 protocoles d'accords ont été signés		

Elles étaient douze entreprises italiennes et algériennes, des deux wilayas, de Tizi Ouzou et Bouira, à signer des protocoles d'accord avec des partenaires italiens.



Ces derniers ont signé, hier mercredi, au siège de l'APW de Tizi Ouzou par, d'un côté, la délégation algérienne conduite par Djelbellah Djamel-Eddine le président de l'APW, Hocine Haroune et de l'autre, les hôtes italiens accompagnés par leur représentant économique, Carlos Sisiliano.

Ce sont en fait les pourparlers lancés depuis plusieurs mois entre les représentants de la partie algérienne avec Raimondi Adriano, un investisseur italien, gérant de Softel engineering SRL, une entreprise spécialisée dans l'électricité basée à Rovigo, une région d'Italie.

Les deux parties visaient en effet un partenariat décentralisé. Une première rencontre a, par voie de fait, eu lieu au niveau de l'APW de Tizi Ouzou. Celle-ci a porté sur les possibilités d'un partenariat entre les opérateurs des deux pays.

Quelque temps plus tard, la partie algérienne menée par son représentant économique, plusieurs investisseurs et élus, s'est rendue en Italie. La délégation a été reçue par une quarantaine d'industriels Italiens venus de plusieurs régions comme Padova et Rovigo. Les Algériens ont mis en avant les atouts de la wilaya de Tizi Ouzou en matière d'investissements. Ce travail d'une année a été concluant vu la rencontre d'hier. Dans un climat de bonne entente entre la partie algérienne et la partie italienne, plusieurs protocoles d'accord relatifs aux secteurs du bâtiment, l'électricité, l'automatisme et l'hydraulique ont été signés.

Des accords qui bénéficieront en fait aux deux parties. Les entreprises algériennes, quant à elles, profiteront de l'expertise italienne ainsi que du matériel et les équipements. Les deux parties ont également exprimé leur volonté de générer des échanges de savoir-faire et des transferts de technologie entre les opérateurs. D'autres initiatives sont, par ailleurs, attendues dans les prochains mois, a-t-on indiqué à l'issue de la rencontre d'hier.

Une vingtaine d'accords de partenariat seront en effet signés par des entreprises nationales avec ce même groupe avant la fin du mois en cours. Les deux parties visent la création de sociétés mixtes algéro-italiennes dans plusieurs domaines d'activité économique. Enfin, il est à noter que la wilaya de Tizi Ouzou a grandement besoin de ce genre d'initiatives visant la relance de la machine économique. Celle-ci a souffert des conditions sécuritaires qui prévalaient depuis deux décennies.

Une activité terroriste qui se maintient encore et qui a fait jonction avec le grand banditisme. Près de 70 citoyens ont été kidnappés depuis 2005 par des éléments relevant du banditisme, en étroite collaboration avec le terrorisme. La situation a engendré la fuite des investisseurs.

Kamel BOUDJADI

Support	EL WATAN	Date	30 Juin 2013
Titre	Relations algéro-françaises Partenariat pour la modernisation de l'administration		

La ministre française de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, est à Alger, depuis hier, pour une visite de deux jours, et ce, dans le cadre de la coopération administrative entre Paris et Alger.

Le déplacement de Mme Lebranchu sera l'occasion de souligner les succès de la coopération administrative entre la France et l'Algérie et ses perspectives de développement, tout particulièrement en matière de formation des cadres, des diplomates, d'échange d'expertises, avec le concours notamment de l'action extérieure des Collectivités locales françaises», note un communiqué de l'ambassade de France à Alger.

Accompagnée de Nathalie Loiseau, directrice de l'Ecole nationale d'administration française, Mme Lebranchu visitera l'ENA d'Alger et validera, avec ses homologues algériens, la signature d'un accord entre l'ENA et l'Institut diplomatique des relations internationales (IDRI).

L'autre axe de partenariat pour la coopération bilatérale concerne la signature d'un programme d'action entre le ministère de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique et le ministère algérien de l'Intérieur et des Collectivités locales. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales évoque cet accord et souligne qu'il donnera un cadre à la coopération pour la modernisation de l'administration et des structures publiques, ainsi que la formation des fonctionnaires des collectivités locales.

«Six mois après le déplacement du président de la République française et à la demande de ce dernier, Mme Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, se rendra en Algérie dans le cadre de la coopération administrative franco-algérienne. Ce secteur de coopération constitue l'une des priorités du document-cadre de partenariat (DCP) signé lors de la visite d'Etat de décembre 2012», indique le communiqué de l'ambassade.

Outre ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, et le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, la ministre française rencontrera, durant son séjour, le wali d'Alger, Mohamed Kebir Addou.

R. P.

EVENEMENTS

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	02 Juillet 2013
Titre	Algérie-UE : Le président de la Commission européenne à Alger		

José manuel Baroso est attendu «ce week-end» à Alger pour une visite d'une journée où il serait question, selon toute vraisemblance, de la signature du mémorandum sur l'Energie.

C'est le chef de la délégation européenne à Alger qui a affirmé cette visite pour, a-t-il dit, «ce week-end» sans pour autant donner plus de précision ni sur la date d'arrivée du président de la Commission européenne ni sur son ordre du jour. Les diplomates restent très discrets sur la question, sous prétexte qu'ils s'obligent à laisser le ministère algérien des Affaires étrangères et la Commission européenne assurer la primeur de l'information.

L'on susurre, cependant, dans l'arcane diplomatique européen que la visite du président de la CE, à Alger, n'était pas du tout programmée «surtout dans un contexte pareil où le président de la République ne se trouve pas en Algérie.» Les usages protocolaires voudraient, en effet, que Baroso soit reçu par le chef de l'Etat. Il le sera certainement par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. L'on tente ainsi de donner «un sens» à cette visite inattendue, en estimant qu'elle doit être «un signe éminemment politique, en ces temps de crises à l'international et notamment dans le monde arabe.»

Il est clair que l'allusion est faite à ce nouveau partage du monde selon la disponibilité des ressources énergétiques, le cas de la Syrie, de la déflagration de l'Irak, des menaces sur l'Iran, pour n'en citer que ces exemples, en font foi.

Il est ainsi souligné que Baroso ne se déplacerait -probablement samedi prochain- à Alger que pour signer le mémorandum sur l'Energie pour lequel l'UE a déployé de grands efforts en vue de l'arracher à l'Algérie. C'est un document «de principe» qui instaure, plus ou moins, un code d'éthique pour la coopération dans ce domaine entre les deux parties. L'objectif le plus important que l'UE visé par la signature de ce mémorandum est de s'assurer un partenaire «sûr» de l'Energie (le gaz notamment), «même en temps de crises.»

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine lui fait craindre d'être confrontée à des lendemains incertains, en matière de ressources énergétiques. L'exploitation des Etats-Unis du gaz de schiste risque de bouleverser l'ordre établi depuis longtemps. L'Algérie en tant que grand producteur de gaz, (étant aussi la 3ème réserve mondiale en matière de gaz de schiste, comme souvent répété par le Premier ministre), constitue, aux yeux des Européens, un partenaire de qualité dont la situation géographique le laisse à portée de main.

Il fût un temps où l'UE a titillé l'Algérie sur le prix interne du gaz estimant qu'il est trop bas par rapport au prix de référence à l'externe. En concluant avec elle un mémorandum sur l'Energie, il n'est pas dit qu'elle ne rebondira pas sur la question. Mais elle le fera certainement avec beaucoup de doigté. C'est à Alger de fixer les limites des concessions, au cas où celles-ci devraient exister au titre «du bon voisinage».

Ghania Oukazi

Support	EL MOUDJAHID	Date	03 Juillet 2013
Titre	BATIMAT se tiendra du 4 au 8 novembre à Paris : Un Salon au profit des professionnels		

«Le 1er rendez-vous mondial du bâtiment et de l'architecture accueillera plus de 3.000 exposants. Un événement qui regroupe les 3 Salons phares du bâtiment, à savoir BATIMAT.



Il se tiendra du 4 au 8 novembre prochain à Paris. Tous les métiers, toutes les filières, toutes les techniques et solutions y seront rassemblés au sein d'une seule plateforme, avec des passerelles optimisées entre les différents secteurs», a annoncé Mme Carroune, organisatrice de l'événement.

Intervenant lors d'une conférence de presse organisée hier à l'hôtel Sofitel, elle a noté que «400.000 visiteurs professionnels, dont 20% d'étrangers, et un tiers de prescripteurs ou maîtres d'ouvrage y sont attendus».

«Ce regroupement répond à la demande des industriels qui souhaitent être en phase avec la révolution que connaît aujourd'hui le secteur du bâtiment», a-t-elle ajouté.

«Le monde du bâtiment connaît une profonde transformation», a également souligné Mme Carroune, ajoutant que « depuis quelques années, la France et l'Europe mettent en place des politiques incitatives pour réduire leur facture énergétique». Par ailleurs, elle a annoncé que «le très attendu Concours de l'Innovation de BATIMAT, au succès sans cesse renouvelé, a été entièrement repensé pour concerner désormais l'ensemble des 3 Salons», précisant que «les inscriptions se clôtureront le 6 septembre. Les nominés seront connus en octobre, les lauréats (Grands Prix) le lundi 4 novembre, premier jour des Salons».

Elle a indiqué que «Londres sera la ville invitée d'honneur, et l'espace urbain et la ville se développent aussi dans BATIMAT».

Sihem Oubraham

Support	LE QUOTIDIEN D'ORAN	Date	03 Juillet 2013
Titre	Les dix ans de Med-It d'Alger : sous le signe de l'innovation et de la solidarité numérique		

Pour sa 10ème édition, qui se déroulera du 23 au 25 septembre prochain à Alger, le Salon international des technologies de l'information, Med-IT, organise deux concours nationaux pour récompenser l'innovation et la solidarité numérique. Les candidats ont jusqu'au 31 août pour envoyer leurs projets.

C'est le rendez-vous incontournable des technologies de l'information en Algérie. Le Salon Med-It organisé au Palais de la Culture Moufdi Zakaria d'Alger, par l'agence de communication Xcom, spécialisée dans les événements IT, célèbre ses dix ans d'existence. Outre les "habituels" ateliers et les "traditionnelles" conférences proposées pendant trois jours autour de thèmes d'actualité tels que la cybercriminalité, le cloud computing, la gouvernance de l'information ou big data, la sécurité des réseaux, le e-commerce, etc., la 10ème édition innove à l'image de l'évolution rapide des TIC. Parmi les nouveautés, présentées par Karim Cherfaoui, directeur de Xcom, lors d'une conférence de presse tenue à Alger le 25 juin, figurent notamment la récompense d'initiatives algériennes innovantes et solidaires dans le secteur IT.

"Les Trophées de l'Innovation IT 2013" encouragent ainsi l'investissement des entreprises et des administrations dans l'utilisation des TIC en décernant un prix "PME", "Grande entreprise" et "Administration" à "des projets comportant l'utilisation d'une ou plusieurs technologies visant à un développement économique de l'entreprise, mais surtout à faciliter la vie quotidienne des citoyens", explique la présidente du jury, Zahia Brahimi, directrice d'études au Ministère de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC). Les participants ont jusqu'au 31 août pour soumettre leurs projets dans l'une des trois catégories sur le site du Salon. Le jury, composé de sept experts dans les TIC, effectuera, début septembre, une première sélection des dossiers pour ne retenir que trois finalistes par catégorie.

"Les membres du jury examineront le degré d'innovation, la stratégie marketing, la valeur ajoutée du produit final pour le bien-être de l'utilisateur, la fonctionnalité du produit ou du service et, enfin, le degré de réussite", détaille Zahia Brahimi, qui assure la fonction de présidente pour la première fois. Les finalistes seront ensuite invités à présenter leur dossier à l'oral devant le jury mi-septembre. Les lauréats recevront leur prix lors de la cérémonie officielle de remise des trophées, prévue le 25 septembre au salon Med-It.

Solidarité numérique orientée "actions sociales"

Autre concours, mis en place dans le cadre du salon Med-It 2013, le soutien à la solidarité numérique. Seront récompensés des projets "d'actions sociales, sans but lucratif, visant à l'appropriation de l'Internet et favorisant l'accès au numérique pour tous, en particulier les publics défavorisés", a annoncé Karim Cherfaoui. Pour être éligibles, les associations algériennes doivent justifier d'une activité en lien avec les publics visés (démunis, jeunes en difficulté, demandeurs d'emploi, handicapés, etc.), avoir un délai de réalisation de moins d'un an, et intégrer un module d'équipement et un programme d'accompagnement à l'apprentissage et à l'utilisation d'outils numériques, indique le règlement du concours.

Les porteurs de projets désirant participer ont jusqu'au 31 août pour s'inscrire sur le site du Salon Med-It. Un comité de sélection présidé par le Commandant des Scouts musulmans algériens (SMA), Noureddine Benbraham, distinguera les cinq meilleurs projets, lors de la soirée "Solidarité numérique" du 23 septembre. Les lauréats recevront des équipements ou un soutien financier de la part des entreprises exposantes au Salon.

Un baromètre DSI

Dernière nouveauté pour cette 10ème édition : le lancement du premier baromètre DSI en Algérie. "Le baromètre DSI vise à établir un référentiel permettant une analyse continue de l'évolution des tendances en matière d'usage des systèmes d'information (SI)", indique le site Web du Med-It. Pour cela quatre critères ont été retenus pour l'évaluation : la place de l'investissement SI dans l'entreprise algérienne, la vision et les priorités SI pour 2014, le DSI comme vecteur d'innovation, ainsi que l'adéquation et les besoins des décideurs IT et les solutions mises sur le marché. Le sondage ouvert à tous les directeurs des systèmes d'information (DSI) est accessible jusqu'au 31 août sur le site du Salon. Les résultats seront diffusés le 23 septembre lors de l'inauguration officielle du Salon Med-It 2013. L'étude sera lancée chaque année afin de suivre l'évolution de l'usage des IT et de ses tendances.

Nejma Rondeleux

Support	LIBERTE	Date	04 Juillet 2013
Titre	INJAZ El-Djazair 2013 Deuxième compétition annuelle des jeunes entrepreneurs		

Le cercle d'action et de réflexion, autour de l'entreprise et Injaz El-Djazair, organisera lundi prochain à la salle Stand All du Kiffan Club à Alger, sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et avec le soutien de Nedjma Sponsor Exclusif, la 2e édition de la compétition annuelle des jeunes entrepreneurs.

A l'issue de la compétition, quatre prix seront décernés : le Prix de la meilleure entreprise, le Prix de la meilleure idée innovante, le Prix de la meilleure campagne de marketing et enfin le Prix de la meilleure création publicitaire. La meilleure jeune entreprise représentera l'Algérie à une compétition internationale en novembre 2013 à Dubaï. Quinze pays de la région Moyen-Orient-Afrique du Nord seront en compétition. "Cette compétition est le résultat de plusieurs mois de travail et de proximité avec le milieu universitaire", souligne Injaz El-Djazair dans un communiqué. Cette année, Injaz El-Djazair s'est rapproché de douze grandes écoles algériennes (ESI – Epau – ENP – ENST - ENSTP – HEC - ENSH- Enssmal – Inelec – USTHB - UST Oran - MBD M'sila), et a accompagné 660 étudiants ; 30 cadres bénévoles du secteur privé se sont engagés à conduire ce projet afin de développer les compétences d'entrepreneuriat des jeunes étudiants et leur faire découvrir le monde de l'entreprise par la création d'un projet réel ainsi que le suivi de son cycle de vie complet.

Ces volontaires font bénéficier les étudiants de leur expérience et de leurs compétences managériales pour relever les défis quotidiens dans la gestion de leurs entreprises. Company Program dont la mise en œuvre a été financée par Citibank Algeria est le programme phare d'Injaz El-Djazair, le plus complexe à mettre en place (il se dispense en 16 séances d'une heure et demie), il est également le plus proche de la mission première d'Injaz.

Aussi, au fur et à mesure des séances, les étudiants apprennent à faire connaissance et découvrir le monde de l'entreprise, explorer des idées de produits/services, choisir le meilleur projet, créer les conditions de la coopération, identifier les fonctions de l'entreprise, choisir le comité de direction, procéder à l'étude produit et à l'analyse financière, établir le plan d'affaires, acheter, produire et vendre, rédiger le rapport d'entreprise... En 2012, les étudiants issus de l'École nationale polytechnique ont participé à la première compétition annuelle des jeunes entrepreneurs, organisée le 7 octobre 2012 à Alger. Leur projet Algreenia a remporté le prix de la meilleure jeune entreprise. Ils ont dignement représenté l'Algérie à la 6e compétition régionale des jeunes entrepreneurs qui s'est tenue du 4 au 6 novembre 2012 à Doha (Qatar) et Algreenia a été consacrée meilleure entreprise et a ainsi remporté le premier prix.

Rubrique Economie

Support	EL MOUDJAHID	Date	03 Juillet 2013
Titre	4e examen global de l'aide pour le commerce Du 8 au 10 juillet : Les chaînes de valeur en question		

Ce quatrième examen global de l'aide pour le commerce, qu'organisera l'OMC du 8 au 10 juillet, intervient après trois précédentes éditions (2007, 2009, et 2011).

Il aura pour objectif d'aborder les meilleurs moyens de rationaliser l'utilisation de l'aide au développement en matière d'intégration des entreprises des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) « aux chaînes de valeur », thème retenu pour cette année.

Une opportunité que saisiront les experts pour aborder le programme de développement pour l'après- 2015. Aussi, cette réunion de haut niveau devra constituer pour les organisations internationales, le secteur privé, les gouvernements, la société civile et les milieux universitaires « l'occasion d'examiner la nature changeante des chaînes de valeur et la meilleure manière dont les pays en développement, et en particulier les PMA, peuvent en tirer parti », note un document de l'Organisation mondiale du commerce. Depuis son institution en 2007, l'examen global de l'aide pour le commerce s'est imposé en véritable forum multilatéral pour l'étude des questions inhérentes au commerce et au développement, sachant que les examens globaux antérieurs ont été consacrés à la problématique d'intégration dans l'économie mondiale des pays en développement, notamment ceux les moins avancés et à la façon d'appuyer ce processus par les différents partenaires ainsi que l'efficacité de cette assistance.

Le choix du thème de cette année est en rapport avec les transactions soumises au cadre de « chaînes de valeur complexes » d'autant plus que « l'expansion mondiale des chaînes de valeur offre de nouvelles possibilités à de nombreux pays en développement » en ce sens que ces éléments « ne s'inscrivent plus simplement dans un rapport Nord-Sud, mais donnent également lieu à des interactions commerciales régionales et Sud-Sud d'une complexité croissante et débordent le cadre des marchandises pour concerner aussi les services ».

Pourtant, est-il déploré, « de nombreux pays en développement, et en particulier les PMA, demeurent en marge du commerce mondial, attirent des investissements étrangers ou intérieurs limités et demeurent cantonnés dans la fourniture d'une gamme étroite de marchandises ou de services ». Par conséquent, le quatrième examen global de l'aide pour le commerce vise à « examiner les stratégies qui permettent de connecter les entreprises des pays en développement et des PMA aux chaînes de valeur internationales » dans la perspective du programme de développement pour l'après-2015.

D. Akila

Support	EL WATAN	Date	30 Juin 2013
Titre	Djezzy au Salon des TIC		

Djezzy, leader de la téléphonie mobile en Algérie, prendra part à l'exposition qui célèbre les 50 ans des télécommunications, sous le thème « Mémoire et réalisations», qui se déroulera du 1er au 3 juillet à Riad El Feth.

Il L'exposition sera consacrée aux réalisations du secteur de la Poste, des Télécommunications et des TIC, à travers une rétrospective historique de 50 années de développement, qui ont fait du secteur l'un des plus performants en Algérie. Cette exposition permettra à Djezzy de montrer sa contribution au développement des NTIC en Algérie, à travers un certain nombre de nouveautés technologiques, de produits et d'offres qui ont rendu accessible le portable à tous les Algériens.